18e ANNÉE — 1869

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE

DU PROTESTANTISME FRANÇAIS

BULLETIN

HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE

DEUXIÈME SÉRIE — QUATRIÈME ANNÉE

No 12. 15 Décembre 1869



PARIS

AGENCE CENTRALE DE LA SOCIÉTÉ

43 et 45, rue des Saints-Pères (Écrire *franco*).

PARIS. — Ch. Meyrueis. — Grassart. = GENÈVE. — Cherbuliez.
LONDRES. — Nutt, 270, Strand. = LEIPZIG. — F.-A. Brockhaus.
AMSTERDAM. — Van Bakkenès et Cie. = BRUXELLES. — Mouron.

1869

TYPOGRAPHIE DE CH. MEYRUEIS, RUE CUJAS, 13.

SOMMAIRE

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE

DU

PROTESTANTISME FRANÇAIS

ÉTUDES HISTORIQUES

UN HUMANISTE DU XVIe SIÈCLE

Une des causes principales qui préparèrent le succès de la Réforme dans presque tous les pays de l'Europe, fut sans contredit la renaissance des lettres. Au moyen âge c'était la théologie scolastique qui régnait dans les écoles, et la philosophie d'Aristote avait fait tomber dans l'oubli l'Evangile du Christ. Les siéges les plus célèbres de la science scolastique furent les universités de Paris et de Cologne, d'où sortit au XVIe siècle l'opposition la plus violente contre la Réforme. Des moines bornés et ignorants furent les propagateurs zélés de cette tendance hostile aux lumières de la foi et à la liberté de l'Evangile.

Cependant ce ne fut pas sans opposition et sans combats que la scolastique triompha dans l'Eglise. Le mysticisme, qui comptait dans son sein les plus nobles représentants de la foi et de la vie chrétiennes, éleva contre le scolasticisme une voix timide et impuissante. Plus tard, les précurseurs de la Réforme, Wicleff, Huss et Savonarole, nourris par l'étude

des saintes Ecritures et poursuivant l'œuvre des mystiques, battirent en brèche l'édifice de la scolastique, mais la forteresse était trop puissante pour être abattue d'un coup.

La renaissance des lettres qui eut lieu vers le milieu du XVe siècle, prépara la chute du scolasticisme. Après la prise de Constantinople par les Turcs (1453), beaucoup de familles grecques quittèrent leur patrie, et trouvèrent un refuge en Italie. Les fugitifs avaient emporté, en quittant le sol natal, les chefs-d'œuvre de la littérature grecque, et grâce à leur venue les études classiques fleurirent bientôt dans la patrie de Dante et de Pétrarque; la jeunesse accourut de toutes parts dans les universités italiennes.

Les scolastiques ne pouvaient voir de bon œil le relèvement des études littéraires; aussi une lutte passionnée ne tarda-t-elle pas à s'engager entre les scolastiques et les humanistes, nom qu'on donna aux adhérents des idées nouvelles. Ce fut en Allemagne qu'elle éclata, et Jean Reuchlin, l'oncle de Mélanchthon, eut à soutenir les premières attaques des moines. Pendant plusieurs années l'Europe fut remplie du bruit de cette querelle, qui finit par le triomphe des humanistes.

On peut affirmer que les humanistes ont puissamment contribué aux prodigieux succès de la Réforme; toutefois la plupart d'entre eux n'eurent pas le courage de faire le pas décisif et de sortir d'une Eglise dont ils avaient si souvent signalé les abus. Ils marchèrent presque tous sur les traces de leur maître, du savant et spirituel Erasme, qui, après avoir tant de fois insisté sur la nécessité d'une réforme de l'Eglise, recula devant l'application des principes nouveaux, préférant les douceurs du commerce des lettres aux luttes ardentes de la vie active.

Telle fut aussi la ligne de conduite suivie par l'humaniste alsacien, dont nous nous proposons de retracer l'histoire. Jacques Wimpfeling (1) fut un des humanistes les plus distin-

(1) Nous possédons trois écrits qui retracent la vie et l'activité littéraire de Wimpfeling. Ce sont, en procédant par ordre chronologique, d'abord le *Catalo-*

gués du XVI[e] siècle, ainsi qu'un des promoteurs de la Réforme en Alsace, et pourtant, il n'eut au moment suprême, ni le courage ni la force de rompre avec les traditions de l'Eglise romaine et de se prononcer franchement pour l'Evangile.

L'état de l'instruction en Alsace était au XV[e] siècle des plus déplorables. Les écoles, rattachées aux couvents, étaient tenues par des moines incultes; on y enseignait le *Trivium* et le *Quadrivium*, ainsi que la théologie scolastique. Le *Doctrinale* d'Alexandre Gallus, publié en 1240 et expliqué par de nombreux commentateurs, formait au XV[e] siècle, avec la grammaire latine de Donat, la base de l'enseignement. Les élèves apprenaient la grammaire, la syntaxe, la rhétorique, la poésie; on consacrait des années à l'étude de ces livres, on s'évertuait à expliquer aux élèves l'importance du vocatif, les cinq figures de la rhétorique, les fautes d'apposition, l'emploi du génitif et d'autres minuties. C'est ainsi qu'on les préparait à l'enseignement universitaire, où ils passaient leur temps à étudier la philosophie d'Aristote avec les Sommes de Duns Scot et de saint Thomas d'Aquin.

Tel était à cette époque, presque sans exception, le triste état des écoles secondaires. Quant à l'instruction primaire, elle était fort négligée, car l'étude du latin avait remplacé celle des langues nationales. En Alsace, l'instruction n'était rien moins qu'avancée; même à Strasbourg, la ville la plus importante du pays, les lettres étaient fort négligées. Il y avait une foule de couvents dans la ville, et celui des Franciscains était même renommé pour son école; mais la science qu'on y enseignait ne s'élevait guère au-dessus de la scolastique.

gus illustrium virorum, publié par le savant Trithemius, abbé de Spanheim. Ce livre est une espèce d'histoire littéraire allemande du XV[e] siècle et du commencement du XVI[e]. On y trouve l'énumération de tous les écrits de Wimpfeling. Nous nommerons en second lieu la collection de 136 notices biographiques, publiée en 1620 par le professeur Melchior Adam, de Heidelberg, sous le titre de : *Vitæ theologorum germanorum*, qui renferme également une notice biographique sur Wimpfeling Enfin, nous citerons les : *Amœnitates litterariæ Friburgenses*, publiées au siècle dernier, 1775, par le célèbre jurisconsulte Joseph-Antoine Riegger, professeur en droit à l'université de Fribourg, en Brisgau. Cet ouvrage, aujourd'hui très-rare, renferme de nombreux extraits des écrits et de la correspondance de Wimpfeling.

L'esprit de la renaissance avait cependant pénétré vers le milieu du XVe siècle en Alsace. Le magistrat de la ville de Schlestadt avait fondé en 1450, une école laïque, et en avait confié le rectorat à Louis Dringenberg, ancien élève des frères de la vie commune. Dringenberg appartenait à la tendance des humanistes. Sous son intelligente direction, l'école littéraire de Schlestadt devint bientôt un foyer de lumières, et attira de nombreux étudiants dans les murs de la petite cité dont elle était l'honneur.

C'est à Schlestadt que naquit, le 27 juillet 1450, Jacques Wimpfeling, une des illustrations littéraires de l'Alsace. Ses parents étaient d'honnêtes bourgeois, peu aisés; toutefois, un oncle paternel de Jacques, Ulric Wimpfeling, curé à Soultz-les-Bains, dans la basse Alsace, s'intéressa à l'enfant, et grâce à ses conseils éclairés, à sa vive sollicitude, le neveu reçut une instruction sérieuse. Bien que l'enfant fût d'une constitution délicate (1), il fut envoyé de bonne heure à l'excellente école de Dringenberg ; il y resta jusqu'à l'âge de quatorze ans, et conserva à ses premiers maîtres un souvenir affectueux et reconnaissant.

En 1464 nous rencontrons Wimpfeling à l'université de Fribourg, en Brisgau, fondée quatre ans auparavant. Il s'y voua à l'étude du droit, et s'y lia avec un jeune professeur, qui, dans la suite, illustra la chaire chrétienne à Strasbourg. C'était le célèbre Geiler de Kaysersberg. « Jean Geiler, écrivait plus tard Wimpfeling à Conrad Wickgram, le neveu de l'illustre prédicateur, Jean Geiler fut le maître de ma jeunesse, l'hôte et l'ami de mon âge mûr, le consolateur de ma vieillesse contre mes détracteurs ; durant cinquante ans une amitié inaltérable nous a unis. »

En 1466 Wimpfeling devint bachelier; c'était le premier

(1) Dans son élégie au pape Jules II, *Amœnit. frib.*, fascic. IV, p. 288, Wimpfeling dit :

« . . . Me tenerum chari genuere parentes,
« Et macie affectum corporeque exiguum. »

grade académique. Deux ans plus tard, la peste le chassa de Fribourg. Il se rendit à l'université d'Erfurth, dont les chaires étaient presque toutes occupées par des humanistes. Il n'y séjourna que peu de temps, car son oncle, le curé de Soultz, rappela le jeune étudiant en Alsace, afin de lui procurer une prébende. Toutefois, prenant en considération sa jeunesse, son manque d'expérience et sa santé délicate, il changea d'avis et lui permit de retourner à ses études.

Wimpfeling se remit en route pour Erfurth, mais, chemin faisant, il tomba malade à Spire; dans le but de consulter un médecin distingué, il se rendit à Heidelberg. La ville du Neckar lui plut au point qu'il y resta pour terminer ses études. En 1471 il devint magister, et étudia après les Pandectes et les Institutions, le droit canonique. Mais cette étude stérile ne put satisfaire les aspirations de son âme. « Je n'appris, dit-il plus tard dans un de ses écrits, presque rien de Dieu, des anges, de l'âme humaine, de ses facultés, de sa destinée finale, de la vie, des souffrances et de la mort de notre Sauveur; je n'entendais parler que de prébendes, d'élections ecclésiastiques, de bénéfices, de procédures fiscales, d'administration ecclésiastique, toutes choses d'une utilité incontestable pour quiconque désire s'enrichir, mais qui répugnaient vivement à ma nature la plus intime. »

Il abandonna en 1473 l'étude du droit pour celle de la théologie; la lecture de la Bible et des Pères de l'Eglise remplit tous ses loisirs. Il passa d'excellents examens, et acquit un grade académique après l'autre. En 1479 il devint doyen de la faculté des arts, en 1481 directeur du collége des arts, une espèce d'école princière, et deux ans après licencié en théologie.

Wimpfeling publia à Heidelberg plusieurs écrits. Ce sont, pour la plupart, des dissertations ou des discours académiques. Nous citerons, entre autres, un poëme élégiaque, dédié à l'archevêque de Mayence; Wimpfeling y défend contre les dominicains le dogme de l'immaculée conception

de la Vierge (1). S'il s'y montre bon catholique, il l'est beaucoup moins dans une comédie satirique, *Stylpho*, dans laquelle il flagelle le népotisme papal. Cette comédie n'est à vrai dire qu'un dialogue entre deux personnages d'humble origine; l'un, après des études sérieuses chez les humanistes, parcourt une brillante carrière, devient chancelier, et finalement archevêque; l'autre, Stylphon, a sollicité un emploi à Rome; il est revenu en Allemagne avec des brefs et des bulles du pape; d'abord on lui rend de grands honneurs, mais on finit par s'apercevoir qu'il est d'une ignorance extrême; il perd tout crédit malgré la faveur du pape; il tombe dans le mépris et est réduit à exercer le métier du fils prodigue de l'Evangile. On ne peut que s'étonner de voir Wimpfeling, qui, à cette époque déjà reconnaissait les abus de Rome, tellement attaché à la doctrine erronée de l'Eglise catholique, au culte de Marie surtout, dont il demeura du reste fervent disciple jusqu'à sa mort.

Une maladie épidémique qui éclata en 1483, força Wimpfeling à quitter Heidelberg. Il alla en Alsace, y passa quelques mois et accepta un appel de Spire, où on lui avait offert la place de prédicateur à la cathédrale. Durant les quinze années de son ministère, Wimpfeling eut l'occasion d'apprendre à connaître l'état déplorable du clergé. D'un côté les prêtres mal rétribués et peu instruits, ne possédaient aucune autorité morale et aucune influence sur le peuple, et étaient exposés aux vexations les plus odieuses de la part des nobles; de l'autre de nombreux abus s'étaient introduits dans l'Eglise, tels que le cumul des bénéfices ecclésiastiques, le népotisme, le trafic des indulgences et le concubinage presque général des prêtres. Wimpfeling, espérant remédier au mal, décida l'évêque à réunir chaque année un synode. On y discutait les besoins de l'Eglise, on y dévoilait les abus et on y proposait les moyens de les combattre. D'ordinaire le prédicateur de la

(1) *De triplici candore Mariæ*. Ce poëme est dédié à Barthold Henneberg, archevêque de Mayence et électeur du saint Empire.

cathédrale prononçait, avant l'ouverture du synode, le discours d'inauguration. Wimpfeling publia plusieurs écrits (1), dans lesquels il dévoilait franchement les plaies de l'Eglise; mais il demandait aussi qu'on relevât le clergé de son profond abaissement. Il cherchait les causes de la décadence de l'Eglise non dans les abus de la hiérarchie romaine, mais uniquement dans la profonde ignorance des prêtres. La suprématie du pape étant pour Wimpfeling un article de foi, il était convaincu que les vicaires de Jésus-Christ étaient animés des meilleures intentions, et que dès qu'ils connaîtraient le mal, ils s'empresseraient d'y porter remède.

Vers la même époque Wimpfeling échangea une série de lettres avec un savant français, Robert Gaguin, général de l'ordre des Mathurins. Le roi de France, Charles VIII, venait de renvoyer outrageusement la fille de l'empereur Maximilien qu'il devait épouser; en même temps il s'était emparé de la princesse Anne de Bretagne, que Maximilien devait épouser en secondes noces. Cette double perfidie causa une indignation générale dans toute l'Allemagne. Pour calmer les esprits, le roi de France envoya Gaguin à Heidelberg. Le moine devait régler les difficultés pendantes par voie diplomatique. Wimpfeling adressa à Gaguin une pièce de vers dans laquelle il se plaint amèrement des procédés dont on a usé envers son empereur; chaque strophe se termine par le refrain : *Lilia marcent* (les lys se fanent). Cette affaire provoqua une correspondance assez vive entre les deux savants, chacun tenant à honneur de défendre son souverain et son pays.

Wimpfeling acquit des titres plus durables dans la république des lettres par ses traités de littérature et de pédagogie qu'il publia à Spire. Le premier de ces ouvrages est un manuel renfermant des préceptes de style et d'éloquence. Il est

(1) Les deux principaux écrits dans lesquels Wimpfeling prend la défense du clergé, sont : *Oratio contra invasores Sacerdotum Flaminum*, et : *Immunitatis et Libertatis ecclesiasticæ statusque sacerdotalis defensio*. Cet ouvrage décrit l'état misérable du clergé à cette époque, et est adressé aux princes, qu'il veut éclairer à ce sujet.

intitulé : *Elegantiarum medulla* (1). Ce livre parut en 1493; une seconde édition augmentée en fut publiée quelques années plus tard sous le titre de : *Elegantiæ majores.* C'est une collection des meilleurs préceptes littéraires et oratoires tirés des auteurs anciens et modernes; les principaux auteurs dont Wimpfeling cite des extraits sont : Aulu-Gelle, Nonnius Marcellus et Laurent Valla pour le style, Aristote, Cicéron et Quintilien pour la rhétorique et l'éloquence. Wimpfeling y ajoute une foule de règles grammaticales et un dictionnaire synonymique. Ce livre fut accueilli avec une faveur marquée par la jeunesse studieuse, et rendit aux élèves de meilleurs services que les grammaires scolastiques alors usitées.

En 1496 Wimpfeling publia un livre qui devait faire époque et imprimer à l'enseignement une direction nouvelle. Cet ouvrage, un des meilleurs que Wimpfeling ait écrit, est intitulé : *Isidoneus germanicus*, et destiné non aux élèves, mais aux maîtres (2). Dans la préface l'auteur déclare que ce qui importe avant tout dans l'enseignement, c'est qu'il y ait dans les écoles de bons maîtres qui procèdent méthodiquement. Trop souvent le choix d'un maître est déterminé par des circonstances extérieures, telles que la faveur, la recommandation, le népotisme en un mot, tandis qu'il importerait surtout de choisir des professeurs capables et dignes. Ce que la plupart des maîtres ne possèdent pas, c'est une bonne méthode d'enseignement. Les enfants acquièrent une foule de connaissances, mais sans ordre et sans en comprendre le sens. Un temps précieux est ainsi perdu. Telles sont les idées générales

(1) En tête de ce livre se trouve le charmant épigramme que voici :

Floribus ornatur verno sub sidere campus
Et parit arboribus frondea silva decus,
Pulchraque mirantes oculos delectat imago
Quam finxit vario docta colore manus.
Eloquio teneram poteris redimire juventam,
Sermonis Latii verba venusta colens.

(2) Le titre de ce livre est un peu singulier. Isidoneus est un mot inventé par l'auteur, et formé de deux mots grecs : εἴσοδος (introduction), et νέος (jeune homme); c'est donc une introduction, une préparation de la jeunesse allemande aux études classiques. Une preuve de la faveur avec laquelle fut accueilli ce livre, c'est qu'un an après sa publication, une troisième édition en paraissait déjà à Strasbourg.

que Wimpfeling expose dans la préface; dans la première partie de l'ouvrage, il émet ses idées sur l'étude de la langue latine; c'est par la grammaire qu'il faut commencer; il est nécessaire d'insister sur une bonne prononciation; à côté de l'étude du latin il faut mener de front celle de l'allemand, si négligée alors, et exercer l'élève à traduire d'une langue dans l'autre. Le maître pourra se servir (c'est une concession que Wimpfeling fait à la scolastique) de la grammaire de Donat et du *Doctrinale* d'Alexandre, mais il aura soin d'éliminer les règles superflues et inutiles dont ces livres fourmillent. C'est ainsi que procédait l'ancien maître de Wimpfeling, le recteur Dringenberg, de Schlestadt; ce sont là les principes suivis en Italie, et c'est la cause de la supériorité intellectuelle de ce pays sur l'Allemagne. Dans la seconde partie de l'*Isidoneus*, Wimpfeling désigne aux maîtres les auteurs latins qu'ils doivent lire avec la jeunesse. Comme humaniste, il recommande la lecture des classiques : Virgile et Horace pour la poésie, Jules César, Cicéron, Salluste, Sénèque, Valerius Maximus pour la prose. Il insiste aussi sur l'étude des Pères de l'Eglise, saint Jérôme, saint Ambroise, saint Augustin, Lactance, et son auteur favori Pétrarque. Wimpfeling termine son traité par une série de recommandations pédagogiques.

Quelque incomplète que fût la dernière partie de son ouvrage — car Wimpfeling omet une foule de classiques et attache une importance exagérée aux études patristiques — il faut reconnaître que son livre est un signe du temps, et le précurseur d'une ère nouvelle dans l'enseignement. Avant Wimpfeling les auteurs classiques étaient pour ainsi dire à l'index chez les scolastiques, et il ne fallait pas peu de courage pour en recommander l'étude au corps enseignant, en dépit des clameurs des moines.

Ce traité, qu'on peut appeler le programme littéraire des humanistes, valut à l'auteur de nombreuses lettres de félicitations. Les esprits les plus éclairés du siècle, le prédicateur

Jean Geiler et le chanoine Pierre Schott, de Strasbourg; le docte chanoine Sébastien Murrho, de Colmar; le jurisconsulte Sébastien Brant, connu par son poëme satirique de *la Nef des Fous;* Trithemius, de Spanheim, et bien d'autres encore, s'empressèrent à l'envi de lui témoigner leur satisfaction. Le valeureux champion de la Réforme, le chevalier Ulric de Hutten, écrivit, entre autres, à Wimpfeling : « O toi qui, content de peu, habites une maison modeste, près des murs de Spire, et te livres à la contemplation des choses divines, sache que tes écrits sont utiles à l'humanité. La jeunesse allemande te doit la plus vive reconnaissance, et tes enseignements m'ont profité à moi-même plus que je ne saurais le dire. »

Au moment où le nom de Wimpfeling était dans la bouche de tous les hommes éclairés de l'Allemagne, il songeait lui-même (qui le croirait?) à réaliser un vœu longtemps nourri dans son cœur : il désirait se retirer du monde et se faire ermite. La lecture de Pétrarque et des écrits mystiques de Pic de la Mirandole avait éveillé depuis longtemps dans l'âme de Wimpfeling le désir de se consacrer entièrement à Dieu et de se vouer à la vie d'anachorète. Son ami, Christophe d'Uttenheim, chanoine du chapitre de Saint Thomas, à Strasbourg, était animé des mêmes intentions. Les deux amis voulaient se retirer dans la Forêt-Noire, s'y construire un ermitage, pour se livrer à l'adoration de Dieu et à la contemplation des choses célestes. Toutefois, avant de réaliser son projet, Wimpfeling fit un voyage en Alsace, pour soumettre son plan à son oncle, le curé de Soultz-les-Bains. Il retournait à Spire, avec l'intention de se démettre de ses fonctions de prédicateur, quand il reçut une lettre de l'électeur palatin Philippe Ier, qui l'invitait, dans les termes les plus pressants, à venir à Heidelberg, pour y occuper une chaire de professeur. Wimpfeling aimait la retraite, mais il avait aussi un goût très-vif pour l'enseignement. L'ermite devint donc professeur, et il quitta Spire en 1498, pour se rendre à Heidelberg.

L'université de cette ville était favorable aux études classiques. Elle avait à sa tête un homme éminent, le chancelier Jean de Dalberg. L'électeur Philippe était lui-même un prince éclairé, qui voulait relever l'enseignement, et Wimpfeling était très-propre à le seconder dans ce dessein. Outre les cours de patristique qu'il donna à Heidelberg, Wimpfeling publia un assez grand nombre d'écrits de circonstance. Nous en nommerons trois. Le premier est un dialogue intitulé, en l'honneur de l'électeur palatin : *Philippica* (1); il se compose de six parties; l'auteur y fait l'éloge des sciences, et du prince qui en est le protecteur; il dévoile les plaies sociales et religieuses découlant de l'ignorance, et termine par un appel au prince contre les Turcs. Depuis la prise de Constantinople, les progrès de l'empire ottoman étaient un sujet d'inquiétude pour tous les esprits en Allemagne. Plus tard, Wimpfeling écrivit pour le fils de l'électeur, Louis de Bavière, un traité intitulé : *Agatharchia* (2). Ce livre est rempli d'excellents conseils politiques et religieux; l'auteur y signale une foule de funestes abus. Ce qui ruine l'Allemagne, dit-il entre autres, ce sont : les annates de Rome, les habits de Venise, les professeurs italiens et les mendiants français. Les Français ont en Allemagne une foule de corporations religieuses, qui emportent l'argent du pays, tandis que les Allemands n'en possèdent pas une en France. On ne sait vraiment de quoi il faut s'étonner davantage, de la bonhomie ou de la stupidité du peuple allemand. On retrouve ces plaintes plus tard répétées, avec bien plus de véhémence, par Ulric de Hutten et Luther.

Dans la première année du XVIe siècle, Wimpfeling publia un livre qui eut autant de retentissement que son *Isidoneus*. C'est sa célèbre chrestomathie : *Adolescentia*, qui fut

(1) Voici le titre complet du livre : *Philippica Jacobi Wimphelingi in laudem et defensionem Philippi, Comitis Rheni Palatini, Bavariæ ducis, etc., etc. Argent., ap. Mart. Schott*, 1498, *in*-4°. Ce dialogue fut récité par des étudiants au château de Heidelberg, en présence de l'électeur, de sa cour, et de l'évêque Albert de Strasbourg.

(2) C'est également à Strasbourg, chez l'imprimeur Schott, que parut la *Agatharchia, id est bonus principatus vel epithoma conditionum boni principis.*

très-souvent éditée. Cet ouvrage est destiné à la jeunesse, de là son titre; cependant il est également écrit pour les maîtres. Le but que s'était proposé Wimpfeling était de faire connaître, par des extraits, les plus beaux passages des auteurs de l'antiquité classique. Il s'acquit par cette publication de nouveaux titres de reconnaissance auprès de la jeunesse studieuse, car à cette époque rien n'était plus rare que les exemplaires des classiques grecs et romains. Malgré la découverte de l'imprimerie, on avait bien de la peine à se les procurer, et il fallait les payer à prix d'or. La publication de ce livre répondait à un véritable besoin; aussi cette chrestomathie acquit-elle bientôt un grand renom, et les humanistes s'empressèrent de l'adopter dans toutes leurs écoles. Wimpfeling ajouta à ces extraits de nombreuses règles pédagogiques. Il en est deux qui sont assez curieuses et originales; dans la première, il invite les étudiants à ne pas faire friser et teindre leurs cheveux, attendu que cette mode ridicule nourrit l'orgueil et la vanité (1). Dans la seconde, il invite la jeunesse à respecter les lois de l'Eglise et de l'Empire, et à ne pas imiter les Suisses, qui, ne voulant reconnaître aucune autorité, entrent indifféremment au service des ennemis de l'empereur et du pape. Ces deux passages nous montrent combien Wimpfeling, un des esprits les plus éclairés de son temps, partageait à certains égards les préjugés de ses contemporains. La tendance élevée de son livre se révèle à ce trait : il faut instruire l'enfance et réformer la jeunesse, en la ramenant aux sources d'une religion épurée (2).

(*Suite.*) JULES RATHGEBER.

(1) « O si coma viro et adolescenti ignominiam afferens sacris litteris interdicta est, quanto est gravius flagitium pilos quos natura planos ac rectos dedit et geniali colore tinxit, non solum torquere torvosque et crispos efficere, verum etiam adulterino colore inficere atque fucare! »

(2) « Christianæ religionis et ecclesiasticæ Reformationis plurimum interest pueros et adolescentes bene in moribus institui. »

DOCUMENTS INÉDITS ET ORIGINAUX

LE PROTESTANTISME A BLOIS

CINQ LETTRES RELATIVES A CETTE ÉGLISE

1562-1698

La Bibliothèque du Protestantisme français possède une lettre de Calvin à l'Eglise de Blois qui ne figure pas dans le recueil imprimé des *Lettres françaises*. On y a joint plusieurs autres pièces également inédites, marquant comme autant d'époques dans l'histoire de cette Eglise, jusqu'à la dispersion qui suivit la révocation de l'Edit de Nantes. La réponse des protestants de Blois à l'évêque de cette ville, qui les sollicitait d'abjurer leur croyance, clôt cette série par un acte de fidélité digne de mémoire. Cette dernière pièce est tirée des papiers de famille de M. Paul Marchegay.

I

CALVIN A L'ÉGLISE DE BLOIS

A nos très chers seigneurs et frères de l'Eglise de Blois.

31 janvier 1562.

Très chers seigneurs et frères, combien que nous avons grande disete de gens propres pour suffire à la charge d'annoncer la Parole de Dieu, toutesfois ceux qui avoient charge de soliciter pour vous ont fait telle diligence qu'ils en ont recouvré un, lequel, selon que nous pouvons juger, vous satisfera, car nous l'avons cognu de bon esprit et exercé en l'Escriture sainte, ayant aussy bonne façon et dextérité de la traiter et appliquer à l'instruction du peuple. Davantage il montre avoir bon zèle de s'employer au service de Dieu et de son Eglise avec modestie. Parquoy c'est à vous de luy donner bon courage quand il verra son labeur fructifier en vous. Ainsy

nous vous prions de le recevoir humainement et vous rendre dociles à la doctrine qu'il vous portera. Au reste, pour l'advenir, pensez de faire provision, et n'attendez pas d'estre fourny d'ailleurs, si de vostre costé vous ne taschiez d'envoyer gens lesquels soient conduits de longue main pour les mettre en œuvre selon la nécessité. Car de nostre part nous n'en pouvons plus.

Sur quoy, très chers seigneurs et frères, après nous estre recommandés à vous et à vos bonnes prières, nous supplions le Père céleste vous tenir en sa protection, vous gouverner par son Sainct-Esprit et accroistre en tout bien. Le penultième de janvier 1562.

Vostre humble frère,

JEHAN CALVIN, pour la Compaignie.

Receues et approuvées, et ledict Jacques Du Plessis receu ministre en l'Eglise de Blois par le consistoire d'icelle, le XIIIe jour d'avril l'an cinq cent soixante-deux (1).

MANGOT, au nom de tous.

Pièce originale et inédite. Signature autographe de Calvin.
(Bibl. du Prot. franç. Collect. Hotman de Villiers, t. I.)

II

L'ÉGLISE DE BLOIS A LA COMPAGNIE DE GENÈVE.

6 octobre 1598.

Messieurs et très honorés frères, la longueur et aspreté de nos dernières persécutions et guerres civiles ont tellement desnué la France de ministres de la Parole de Dieu, ayant esté pour la plupart ou engloutis ou jetés par la tempeste en païs estrangers, esquels ils ont pris parti, qu'au besoing nous sommes contraints d'en rechercher ailleurs, et principalement es lieux esquels il a pleu à Dieu en dresser les pepinières. C'est le subject qui nous induict maintenant à recourir à vous, Messieurs, au deffault qu'a nostre Eglise d'un pasteur, par le décez du sien, advenu depuis un an et demi, pendant lequel temps elle a esté secourue par le prest d'un aultre, mais lequel enfin on ne lui peut plus continuer que pour deux mois;

(1) Cette déclaration ne semble pas d'accord avec le récit de Th. de Bèze (*Hist. eccl.*, t. I, p. 148, 149.) Charles d'Albiac, dit du Plessis, exerça-t-il à deux reprises le ministère à Blois? C'est un point à éclaircir. Il avait été précédé par du Gué et Antoine Chanorrier, dit Desmerenges.

car quelque recherche que nous en ayons faicte depuis par tous les endroits de ce royaume d'un aultre, ç'a esté en vain pour l'extrême rareté d'iceulx. Et toutesfois, si ceste Eglise commenceant encore à naistre et resserrée de ses adversaires de toutes parts, en demeure tant soit peu despourveue, sa dissipation est inévitable, et d'autant plus deplorable et dommageable au général de toutes les aultres Eglises qu'elle est composée de deux cents familles, esquelles il y a bon nombre de personnages doctes et honorables, establie depuis les dernières persécutions par une grande puissance et particulier conseil de Dieu en une ville assise au cœur du royaume et sur un passage très commode, et confirmée par le nouvel édict.

Pour ces considérations, nous implorons vostre secours, Messieurs et très honorés frères, lequel ne mancqua jamais à ceux qui l'ont recerché pour la gloire de Dieu, et singulièrement à ceste Eglise, laquelle, avec celle de Mer, lorsqu'elles estoient joinctes ensemble, n'a esté par l'espace de vingt ans gouvernée que par les pasteurs qu'elle a reçeus de vous, vous supplians très humblement que continuans envers elle les effects de vostre bienveillance, vous luy subveniez en sa présente et extrême nécessité du ministère de M. Cuzin, lequel on nous a advertis n'exercer son ministère en vostre ville qu'en attendant qu'il soit envoié à une Eglise particulière; ou bien si vous ne jugez expédient ou utile pour vous de le nous octroyer, il vous plaise nous en donner un autre capable de régir une Eglise d'une telle grandeur et qualité que celle-ci est. Vous ferez en cela chose agréable à Dieu, digne du zèle que vous avez tousjours eu à l'édification des povres Eglises de France, et nécessaire au salut de la nostre, laquelle vous demeurera à jamais obligée d'un tel bienfait, pour recognoistre le mérite duquel elle vous promet honorer, chérir et entretenir le pasteur qu'il vous aura pleu luy envoier, comme elle a fait tous les aultres, d'un si honorable appointement qu'il aura subject d'en estre content, et proffiter tellement soubs son ministère, par la grâce de Dieu, que le contentement vous en revienne, à nous le salut, et la gloire à Dieu, lequel, après vous avoir présenté nos très humbles recommandations à vos bonnes grâces, nous prions, Messieurs et très honorés frères, vouloir continuer en vostre endroict ses saintes benedictions et faveur, et donner à tous, en parfaite santé, très heureuse et longue vie, pour toujours l'emploier à l'avancement de sa gloire.

Vos très humbles et obeissans serviteurs et frères en nostre Seigneur Jésus-Christ,

Les diacres et anciens de l'Eglise de Blois :

MAUPAS.	BASIN.
FOUBERT.	DUTENS.
MORIN.	PLAISANT.

De Blois, ce six^{me} jour d'octobre 1598.

(Orig. Bibl. de Genève, portefeuille n° 1.)

III

L'ÉGLISE DE BLOIS A MADAME DE LA TRÉMOILLE.

A Madame la duchesse douairière de la Trimouille (1).

13 janvier 1626.

Madame, Dieu n'a pas voulu que nous ayons été exempts des divers jugements qu'il a exercez sur sa pauvre Eglise en ces dernières années, pour nous tesmoigner qu'il ne nous desadvoue pour ses enfans non plus que nos frères, et nous faire sentir que nous avions aussy bien qu'eux besoin de sa correction paternelle, car encore qu'il ait comme miraculeusement conservé nostre Eglise en son estre au cœur du royaulme, neantmoins il lui a pleu de la desoler en retirant à soy le sieur Vignier le filz, heureux collegue du sieur Vignier, son père, au ministère de la parole de Dieu en ceste Eglise, presque dès le bout de l'an de sa réception; perte qui nous a esté d'aultant plus griefve qu'outre l'erudition héréditaire en leur maison, Dieu certes l'avoit doué de graces et vertus propres à sa vocation audessus de son aage et du commun, et qui avoyent excité tant dedans que dehors le royaume un incroiable esperance de son ministere. Mais asseurez pourtant que ce coup ne porte pas à la ruyne de nostre Eglise, par la misericorde de nostre Dieu qui l'a par un soin sy exquiz conservée jusques a present. Aussy ne nous nous a-il point fait abandonner nostre devoir tant à la manutention d'icelle qu'au soulagement dudit sieur Vignier le père, affoybly desormais par son aage, ses longs labeurs et ce rude coup de la privation de son filz. Icy, Madame, nous osons déclarer à Vostre Excellence qu'entre les personnages sur lesquels nous avons jetté

(1) Charlotte Brabantine de Nassau. Elle mourut en 1631.

les yeux pour affermir l'estat branslant de notre Eglise, plusieurs fortes raisons nous ont obligés, soulz le bon plaisir neantmoins de Monseigneur le duc de la Trimouille ou le vostre, à les arrester sur le sieur Testard, à présent pasteur en l'Eglise recueillie en l'illustre maison de mondit seigneur, et à vous supplier comme nous faisons, très-humblement, de nous départir les favorables effects de vostre éminente piété et bonté en la très-humble et très-affectueuse demande que nous faysons à Son Excellence de ce personnage. Car outre qu'il doit, comme vous pouvez sçavoir, sa naissance, son education et instruction première tant en la piété qu'ès bonnes lettres à ceste ville et à ceste Eglise, à laquelle mesme les vœux de son père l'avoient consacré, nous vous dirons, Madame, que la bienveillance de Messieurs noz gouverneurs et magistrats, que nous nous sommes conciliée et conservée par le pacifique et respectueux naturel et maintien tant de nos pasteurs que de nostre peuple, ayant esté l'un des principaux moyens dont Dieu s'est servy pour la subsistance de nostre Eglise, au milieu de nos voisines qui ont esté ruynées à Tours, Romorantin et Gergeau, ceste raison particulière et essentielle de nostre conservation incommunicable à toute autre Eglise en la personne dudit sieur Testard, semble comme le nous affecter précisement et nous rendre comme necessaire son ministère, pource que ceux qui tiennent le gouvernement des villes regardent maintenant de sy près a ceux qui tiennent celuy de nos Eglises, d'autant qu'ils les estiment tenir celuy de nos cœurs, qu'ils les voudroient plus tost desertes et dissipées que d'y souffrir un pasteur suspect, comme il est presque advenu dernierement à celle de Saumur, le gouverneur refusant d'y recevoir le sieur Daillier pour collègue au sieur Bouchereau. Or est-il, et desjà s'en sont explicquez aucuns de nos magistrats, sur la congnoissance qu'ils ont eue que nous recherchions un nouveau pasteur, que nous n'en pouvions choisir un qui leur fust plus agreable, et duquel ils se peussent promettre la continuation de l'estat paisible et respectueux auquel nous nous sommes jusques icy contenus, que ledit sieur Testard, ny consequemment un par le moyen duquel nostre Eglise puisse subsister plus assurement parmy eux, d'aultant que le congnoissant issu de ceste ville, de parens pacifiques et gens de bien, apparenté de plusieurs personnes de la religion qu'ils ayment et de plusieurs catholiques romains

honorables et tenans rang en la ville, ils estiment qu'il tiendra du naturel des siens, suivra leur exemple et croira leur conseil, et que intéressé en la conservation de la ville, en considération tant de ses proches que de son bien, il contribuera à contenir son Eglise en la paix et au respect du passé, laquelle, dans ceste bonne estime qu'ils ont de luy et la bienveillance qu'ils luy porteront, trouvera les moyens de sa liaison et conservation avec eux.

Or, Madame, comme sans ceste particuliere et très-importante considération, nous ne nous attacherions sy précisément à la personne dudit sieur Testard, et n'importunerions si instamment Vostre Excellence de nostre très-humble supplication, veu mesme la sage response qu'il nous a faite lorsque durant la visite qu'il a, par la permission de Monseigneur le duc, rendue à son père, nous l'avons, afin de ne rien faire a son desçeu, sondé sur ce subject; aussi osons nous espérer que vous ne desdaignerez d'estendre sur le particulier de ceste Eglise, en une telle necessité, le zele lequel vous avez toujours sy excellemment tesmoigné a l'advancement du règne de Dieu et a l'edification du général des Eglises de France en donnant, s'il vous plaist, vostre gratuit et favorable consentement à l'octroy que nous souhaitons et attendons de la débonnaireté de Monseigneur le duc, duquel la grandeur et crédit pourra luy substituer d'ailleurs personnage capable de remplir la charge que ledit sieur Testard exerce près de sa personne. C'est de quoy, Madame, nous supplions de rechef très-humblement Vostre Excellence, et de quoy nous vous rendrons à jamais toutes sortes de recognoissances et services tant en general qu'en particulier. En cette sincère devotion, nous prions Dieu de tout nostre cœur combler Vostre Excellence de toute prosperité, et demourons à jamais, Madame, vos très-humbles et très-obeissans serviteurs.

Les pasteurs, anciens et diacres de l'Eglise réformée de Blois,

Vignier, pasteur. Michel Cuper.
Bazin. Bontemps.
Dufour. Deigue.
Bothereau. Dalibert, diacre.

A Blois, ce 13 janvier 1626.

Cette lettre a été écrite par *Bazin*. Il y en a une aussi adressée à Madame de la Trémoille la jeune (Marie de la Tour), sur le même sujet. C'est la suivante, du ministre Testard.

IV

A MADAME LA DUCHESSE DE LA TRÉMOILLE.

24 janvier 1626.

Madame, le passionné désir que j'ay toujours eu que Vostre Grandeur fust asseurée de ma très humble et très entière affection à son service, et à celuy de Monseigneur, comme je m'y suis dedié avec une véritable et sincère dévotion, m'oblige encor dans l'occasion de la demande que l'Eglise de Bloys a faite à Monseigneur de mon ministère sur quoy elle vous escrit, et l'octroy qu'il leur en fit lundi dernier, deux jours après la demande, de vous importuner de la presente pour vous dire, Madame, ce que sans doute vous apprendrez aussi de Monseigneur, qu'en ceste occurrence je ne suis aucunement sorti de la résolution et protestation que j'avois faite de vouloir dépendre absolument de la volonté de Vos Grandeurs, et que Monseigneur m'ayant fait l'honneur de me demander quelle estoit mon inclination, je lui respondis que quoy que le naturel amour de ma patrie et de mes parens, qui avoient joint leur prière a celle de l'Eglise et particulièrement en leurs vieux ans et en la charge d'une nombreuse famille qui a grand besoing de l'ayde, en sa conduite et direction, d'un homme qui y ait l'intérest que j'y ay me touchast aucunement, néantmoins je m'estois remis entre les mains de Dieu et les siennes et croyois que ce qu'il en ordonneroit, quoy que ce fust, seroit mon bien. Sur quoy, Monseigneur me faisant l'honneur d'approuver ma procédure, me dit qu'il ne vouloit desnier, principalement à mes parens, ce contentement qu'il jugeoit leur estre deu pour beaucoup de raisons et qu'il ne diminueroit en rien sa bonne volonté envers moy, quoy que je fusse separé de son service actuel, comme il se prometoit que je demeurerois ferme dans l'affection que je luy avois tesmoignée. Messieurs Durandal et Papin, l'un des principaux de ladite Eglise, deputé d'icelle, ont fait la demande, et Monseigneur, m'accordant à icelle, me fait l'honneur de me retenir près de luï jusques à ce qu'il ait pourveu a remplir ma place. Il me reste, Madame, de vous supplier très humblement de n'adjouster point à la perte que je fais de l'honneur de servir actuellement vostre maison qui m'a tousjours esté très précieux et dont la mémoire me sera une éternelle obli-

gation à Vos Grandeurs, la privation de celuy de la bonne volonté qu'il vous a pleu me tesmoigner par le passé et vous asseurer, Madame, qu'avec le souvenir des biensfaits que j'ay receuz de Vos Grandeurs, et particuliérement de la Vostre, j'entretiendray le vœu irrévocable que j'ay fait d'estre tout à vous et à Monseigneur, en quelque condition que Dieu me mist; je presenteray continuellement à Dieu mes très-humbles prières pour l'entière prospérité de Vos Grandeurs et de tout ce qui vous touche, et ne recercheray dans le monde plus grande gloire que de pouvoir vérifier par mes actions en toutes occurrences que je suis et seray tousjours, Madame, vostre très humble et très obéissant serviteur.

PAUL TESTARD.

A Paris, ce 24 courant de l'an 1626.

Chartrier de Thouars. Olographe, ayant un petit cachet rond en cire rouge représentant deux personnages, avec la légende : *Jusqu'à l'autel.*

V

LES PROTESTANTS DE BLOIS A L'ÉVÊQUE DE LA VILLE (1).

Sans date : 1698.

Monseigneur,

Nous sommes les tristes restes d'un troupeau désollé, qui venons avec un profond respect, vous assurer du plesir que nous nous ferions de vous reconoistre pour nostre Pasteur, si les mouvements interieurs de nos conciences ne combatoient l'inclination naturelle que nous avons d'obeir en cela, et en toutes autres choses, aux ordres du Roy, dont nous ferons gloire d'estre les très humbles et fidelles sujets. Vos tendresses, Monseigneur, et les manieres apostoliques dont vous usez à nôtre égard seroient un aimant tres puissant pour nous attirer et nous engager à nous soumettre aveuglement, et sans raisonner, sans les connoissances et les lumieres que Dieu nous a donné. Si nous pouvions nous flater que le St Esprit ne fut point offensé par une telle conduite, nous les sa-

(1) Sans date. Au dos : *Responce des habitans de la religion de Blois à M. l'évêque dudit lieu.* On voit par la lettre elle-même qu'elle fut adressée à un prélat, « choisy par le plus grand des roys, pourveu pour le premier à un siége nouvellement estably. » Or, l'évêché de Blois fut institué en 1693, et le premier titulaire fut David-Nicolas de Berthier, qui ne prit possession de son siége qu'en 1698. Les auteurs de la *Gallia Christiana* nous apprennent qu'il se signala par son zèle pour la conversion des hérétiques. Ne recourut-il jamais à d'autres armes que celles de la persuasion? On aimerait à le croire.

critirions meme avec joye au desir et au zelle que notre Monarque fait parestre de voir tous ses peuples dans le sentiment d'une mesme religion. Mais, Monseigneur, deux raisons capitales nous retienent et n'ont pas permis, jusque à present, que nous ayons donné cette satisfaction à Sa Majesté. La premiere est la forte persuasion ou nous sommes que notre créance est sainte, conforme à l'Evangille, et qu'en l'accompagnant d'une pureté de mœurs, Dieu nous fera misericorde par la seulle intercession de Jesus Christ. La seconde est la crainte des jugements de Dieu, qui nous avertit par la bouche de son Apostre, qu'il est impossible que ceux qui ont une fois estéz illuminez, et ont gouté les dons célestes, et ont estez faits participans du St Esprit, et ont gousté la bonne parolle de Dieu, et la puissance du siecle a venir, s'ils retombent, soient renouvelez à repentance, veu qu'ils crucifient derechef le Fils de Dieu quand à eux et l'exposent à opprobre. S'il est possible, Monseigneur, de nous prouver par la Sainte Ecriture, que les principes sur lesquels nous etablissons nos esperances et nos craintes, ne soient pas conformes à la croyance des premiers siecles, et de l'Eglise ancienne, nous sommes prets de passer condamnation, car nous n'apportons icy un Esprit de fierté ny de chicane; nous confessons que c'est trop présumer à des gens dont les lumieres sont aussi bornées que les notres, d'entrer en lice avec un Prélat de votre merite, un Docteur consommé, et enfin un Eveque choisy par le plus grand des Roys, pourveu pour le premier à un siege nouvellement estably. Mais, Monseigneur, c'est une liberté que nous n'aurions osé prendre, si Votre Grandeur ne nous l'avoit accordée; nous en userons avec modestie sans déroger aux sentiments d'estime et de vénération que nous nous proposons d'avoir pour vous toute nostre vie.

JOURNAL DES GALÈRES

EXTRAIT DE LETTRES ÉCRITES PAR LES FIDÈLES CONFESSEURS DE MARSEILLE (1)

1696-1708

Extrait d'une lettre de M. Jean Serres dit le jeune, du 25 *décembre* 1702.

Dans le dessein que j'avois de conserver les pieuses méditations de M. Isaac Le Fèvre, avant que Dieu le retirât (2), voyant après plusieurs tentatives, que je ne pouvois pas absolument pénétrer jusqu'à lui, je fis faire une caisse et une table qu'il fit demander, et dans ces deux meubles on trouva moyen de mettre des secrets si artificieux qu'il auroit esté bien difficile de les découvrir, et par le moyen desquels nous aurions pu recevoir tout ce qu'il avoit de plus précieux. Mais les billets que je lui écrivis pour lui indiquer ces lieux secrets, lui ayant été donnés apparemment dans un état où il ne lui fut pas possible de les lire, ils furent trouvez sous le chevet de son lict, tellement que le gouverneur fit un grand vacarme de cela, disant que la personne que j'avois employée pour son soulagement, et pour lui faire tenir ces meubles, qui avoit eu le bonheur de lui parler deux jours avant son déceds, l'avoit surpris, prétendant que par ce moyen on lui avoit envoyé plusieurs lettres, qui lui furent trouvées, même de mes écrits et plusieurs des siens ; car il s'étoit attaché en dernier lieu à poursuivre la traduction des Psaumes.

Il ajoute que cette même personne à qui ledit M. Jean Serres, avoit remis en garde plusieurs de ses écrits avec ceux dudit M. Le Fèvre, dans la crainte qu'elle eut qu'on ne fouillât chez elle et qu'on ne trouvât ces papiers, les brûla avec precipitation. Que ce commandant s'informa avec soin qui estoit ce M. Le Jeune, parce que

(1) Voir pages 33, 144, 193, 231, 368 et 475.

(2) Il mourut à l'hôpital du bagne le 13 juin 1702. Il existe dans la collection Court une lettre de Serre Le Jeune au ministre La Place sur ce sujet, en date du 14 juin : « Enfin le voilà, cet athlète béni du Seigneur, le plus illustre et le plus généreux de mes compagnons de souffrances, qui a passé (à onze heures du soir) des amertumes du combat aux demeures ineffables du triomphe des bienheureux martyrs de Jésus-Christ. Quel honneur et quelle gloire!... »

ce nom se trouvoit signé dans un écrit envoyé à M. Le Fèvre dix jours avant son déceds, avec diverses particularités qu'il lui mandoit, et que cet écrit après la mort de M. Le Fèvre, tomba entre les mains du commandant, qui, après diverses perquisitions, apprit que ce M. Le Jeune, estoit le cadet des trois frères Serres. Qu'en suite de cela M. de Montmort, intendant des galères, envoya le 4 octobre prendre ledit M. Le Jeune sur sa galère, pour le faire renfermer dans l'hôpital royal des forçats dans un cachot. C'est le même cachot où avoit esté en dernier lieu M. David Serres, le second des trois frères, avant qu'on l'eût transféré dans la citadelle. Il y est attaché à une assez pesante chaîne qui est cramponnée à la muraille dans ledit cachot. On lui laisse nuit et jour la porte ouverte. Il y a une grande fenêtre à côté au-dessus du cachot, qui donne un grand jour. MM. Elie Maurin et Carrière l'Ainé, sont dans une autre salle au-dessus dudit cachot, où ils se peuvent souhaiter le bon jour et le bon soir. Il ajoute que ledit M. Carrière, qui a esté fort languissant depuis les bastonades, par une paralysie sur une partie de son corps, et qui dez le chateau d'Y ou il avoit esté renfermé a été transféré à l'Hôpital pour y estre pansé, diminue de jour en jour, mais que pendant que l'homme extérieur déchoit, l'intérieur se fortifie de plus en plus au Seigneur pour finir heureusement sa course.

Il mande ensuite qu'il a eu l'avantage d'embrasser ce dernier ami, avec un fameux négociant irlandois de notre religion, très honnête homme, qui est avec eux, prisonnier de guerre qui a esté amené de l'Amérique lors de la déclaration. Que Madame de Chancour lui écrit de Paris, qu'on luy a envoyé une lettre d'un prisonnier qui est en Angleterre pour un grand seigneur, et que ce prisonnier demande d'estre échangé avec M. de Lensonière, et qu'elle le sollicitera vigoureusement. Que ladite Madame de Chancour a quelque espérance de ravoir bien tost ses quatre enfans qui sont aux Jésuites.

Qu'il est réduit au pain des galères, et à l'eau, de même que les deux autres ci-dessus nommés, Elie Maurin et Carrière; et que s'il ne recevoit pas d'ailleurs quelque petite ressource, il lui seroit comme impossible de vivre longtemps, sur tout estant d'un si foible tempérament; mais que Dieu par sa grande bonté leur suscite des amis qui fournissent charitablement à leurs besoins.

Pour donner quelque couleur à cette nouvelle persécution, on a pris pour prétexte une visite qu'on attribuoit au dit M. Le Jeune d'avoir rendue en ville à une demoiselle qui leur rend divers bons offices, quoy qu'il ne fut point sorti ce jour-là que l'on pretendoit.

On mande du 10 may 1703, que Nicolas Doubigny, proselyte, qui avoit depuis un mois été transféré du château d'Y à l'hôpital des forçats, étoit toujours le même, ferme en la foy qu'il a embrassée. Du 13 juin Nicolas Doubigny commence à se porter mieux. Il repousse vigoureusement l'ennemi de sa profession, on le renvoyera sans doute dans son trou, c'est-à-dire dans le cachot du château d Y, d'où on l'avoit tiré (1).

Du 27 avril 1703. — Nous n'avons depuis deux mois environ, que gêne en partage. On n'a cessé de donner des ordres pour nous resserrer. On a commencé presque par séparer nos vieillards et les mettre sur les autres demeures, avec ordre de les tenir et tous les autres actuellement aux liens, ce qui fut exécuté. Du depuis on a défendu de nous laisser communiquer avec des gens libres, et s'il arrivoit que quelqu'un d'eux nous vint parler, de les arrêter et les mettre à la chaîne pour les produire devant M. l'intendant; ce qui a été exécuté. Un pauvre homme, ayant fait par honnêteté une petite commission pour un des notres, étant trouvé s'en acquittant, fut mis aux fers, et ensuite produit devant M. l'intendant, et renvoyé par lui aux fers, où il a resté pendant environ un mois, dont il fut délivré il n'y a que quelques jours, et banni de la ville.

On n'a cessé de chagriner et de fouiller nos frères, sur plusieurs endroits. Ces jours passés, M. le major fut sur la *Souveraine*, et fut de banc en banc parler à nos frères, et leur dire, qu'il falloit qu'ils levassent le bonnet dans le tems de leur service; qu'autrement il y avoit ordre de leur donner bastonnade. Ils lui répondirent courageusement qu'ils étoient prêts à souffrir toutes choses, plutôt que de faire ce qu'il demandoit d'eux. Ils s'y attendoient fortement. Mais le lendemain on changea de stratagème, et on ordonna de nous envoyer tous sans exception aux fatigues du roi (?) ce qui fut exécuté hier sur plusieurs demeures; M. Baptiste en fut un. Cela a continué aujourd'huy et plusieurs y ont été. Notre dit frère M. Baptiste, est

(1) Une note nous apprend que ce forçat ne persévéra point.

un de ceux qui sont le plus observéz ; ses maîtres sont des plus rudes, etc.

Extrait de lettres de Marseille du 19 septembre 1703. — Nous sommes toujours génés et contraints par les ordres réitérés qu'on donne de nous resserrer et séparer les uns des autres. Si un argouzin pour gagner un sol déchaîne quelque frère, les malicieux forçats font des placets en cour, ou aux commandans d'ici, disant que ces argouzins outrepassent les ordres. Les uns font ces placets par la haine qu'ils portent à notre profession, et les autres pour faire pièce aux dits argouzins, parce qu'ils ne veulent pas les laisser sortir.

Un de nos frères Cardin Guillemot, vieux et indisposé, a 6 écus chez un habitant de cette ville, depuis huit ou neuf mois, que ses parents lui ont envoyé. Cet homme n'a pas voulu conter ces six écus sans la permission du commandant ou commissaire, et nul de ces Messieurs ne l'a voulu donner, quoy qu'on les en ait prié bien humblement. C'est là une grande dureté, et ce pauvre vieillard patiroit beaucoup si le Seigneur n'y pourvoyoit d'ailleurs.

De Marseille 26 octobre 1703. — J'apprens que nos frères qui sont en campagne sur les galères qui sont à Toulon, furent bastonnés, le corps nud sur le coursier, dimanche dernier, 21 du courant, à la sortie de la messe, pour le cas du bonnet, comme cidevant ; nous n'en scavons autre particularité, sinon qu'un homme m'a dit, que sur la *Superbe*, il vid donner une centaine de coups au même Denys Ustain, de Frontignan en Languedoc, papiste de naissance, mais condamné, il y a un an passé, pour assemblée de religion et pour fanatisme, car il a y eu des émotions, comme ces petits prophètes dont on a tant parlé, et dont on parle encore. Il estoit monté de la chambre de proue où il avoit resté malade quelque temps, deux ou trois jours auparavant seulement. Il a souffert cette bastonade bien patiemment et a remercié ceux qui la luy ont donnée. Un autre nouveau venu aussi, nommé Antoine André, a aussi souffert constamment, de même que Jacques Bruzun ; nous saurons mieux cela dans quelques jours, s'il plaist à Dieu. Si ce Denys a souffert de la manière qu'on vient de me le dire, c'est une belle chose, et où il y a visiblement le doigt de Dieu. Cet homme, aussi bien que cet Antoine André, est la simplicité même, car ils ne savent lire que depuis qu'ils sont ici. Jugez s'ils peuvent savoir grand'-

chose. Aussi n'est-ce pas la science ni les autres vertus humaines qui soutiennent dans ces épreuves, mais la force et la vertu de l'Esprit Sainct qui souffle ou il veut. J'ay parlé à ce Denys, l'espace de sept ou huit jours qu'il a couché près de moy, et il me disait que lors qu'il faisoit sa prière, il sentoit encore quelque émotion ou tressaillement, et il demandoit si je croyois que cela vint de l'Esprit de Dieu, et qu'il avoit peur de se tromper, et craignoit les embûches et illusions du démon. Je luy dis ce que je pus là dessus.

Quatre de ces galères vont porter un cardinal en Italie, et les autres reviennent ici au premier jour. Nous saurons mieux la vérité de cela, et nous vous en informerons. Dieu veuille que cet orage ne vienne pas jusques ici avec ces galères. Toutefois la volonté de Dieu soit faite!

Un autre de nos frères écrit sur le même sujet du 5 novembre : Qu'il a apris de bonne part que ça été M. de Chanteraine qui a fait cruellement maltraiter ceux de la *Superbe;* qu'il se glorifioit fort de cette action. Il dit le même jour dans la poupe de l'*Eclatante,* devant tous les officiers qui s'y trouvèrent : Je viens de faire donner une rude salade de bastonnades aux huguenots de la *Superbe,* sans pourtant qu'ils ayent dit le mot dans le tems qu'on les bastonnoit; cette canaille, dit-il, ne veulent pas lever le bonnet dans le tems qu'on officie sur la galère.

On ajoute à ce que dessus, du 15 novembre : La bastonnade qu'ont soufferte quelques frères à Toulon, vient de ce que sur l'*Héroïne,* un sous lieutenant reconnut un de ces camisars, comme on les appelle, un nommé Pierre Valgalier du Vigan, pour l'avoir veu et gardé prisonnier en Cévènes; cet officier se mit en une telle colère contre cet homme, qu'il jura de le faire écorcher tout vif, et prenant le prétexte du bonnet que Valgalier ne voulut pas lever, à l'heure de la messe, il lui fit donner une multitude de rudes coups, et cela fut cause que les autres frères de cette galère furent aussi cruellement maltraités. Claude de Beau a été de cette campagne, et fut attaqué et bastonné comme les autres, sans avoir fléchi. Loüé soit Dieu! Il est présentement dans le port et se porte bien, de même que Louys Rousson. Cet officier tomba malade dans le même tems; ainsi Dieu empêcha qu'il n'accomplît ce qu'il avoit juré contre ces innocens.

Quelques jours après, le 21 du mois passé, les frères de l'*Ama-*

zone et de la *Superbe* furent aussi bastonnés le corps nud sur le coursier par la malice d'un sous-comite fomentée par un aumonier de galère. Nous sommes toujours ici fort contraints et resserrés, et il y a toujours quelque malin comite qui frappe et fait jeter de l'eau sur les frères à l'heure du service romain, lorsqu'ils sont cachés sous leur capot. Dieu veuille nous protéger et défendre par sa grâce, car on nous hait plus que jamais. Les officiers et les forçats sont furieux contre nous d'une manière incroyable, et cependant nous ne leur en donnons pas le sujet, autrement que de ne vouloir pas adhérer à leur culte. Nous prions Dieu pour eux et ne leur faisons que du bien. Ils nous maudissent, mais Dieu nous bénira; ils nous méprisent, mais nous méprisons leur mépris, dans l'espérance que les anges nous reconnoitront en gloire. Amen.

Un autre écrit du 17 du même mois : Sur l'*Amazone*, Jacques Combernon, nouveau camisard, a soutenu un grand nombre de bastonnades. Ils ont presque tué Israël Bouchet, qui en est fort malade à l'hôpital, et l'on n'est pas sûr qu'il en échappe. Il est l'un de ceux qui ont le plus souffert en galère, depuis 15 ou 18 ans qu'il y est. Ils ont maltraitté Jean Sumenes, Jean Daudet, Rossignol, Gagneux, et presque tous qu'ils ont extrêmement battus et travaillés. Il y a eu quelques foiblesses, mais si courtes; la forte résolution venoit d'abord : on ne lève point de bonnets.

Extrait de lettre de Marseille du 22 octobre 1703 : M. de Montmor met tout en œuvre pour tâcher de découvrir les personnes qui visitent et qui assistent nos frères des galères. Il a pour cet effet aposté certains scelérats de forçats pour leur tenir toujours les yeux dessus, et sur leur simple rapport, il a déjà fait mettre dans les méchans cachots de l'hôpital royal des forçats quatre personnes, où elles sont enchaînées, nuit et jour, au pain et à l'eau, comme si c'étoient les plus grands criminels du monde. Il y a dans ces cachots un marchand de bas de cette ville, catholique romain, qui n'a fait qu'acheter des bas de quelques uns de nos frères. Il y en a un autre de Nîmes qui travailloit aux laines, établi ici depuis quelque temps, et celui-ci a été renfermé pour avoir été voir sur la *Fleur de Lys* M. Pelecuyer, qui est son parent. Il y a de plus un petit garçon, âgé de 12 à 15 ans, dont MM. Damouyn se servoient pour acheter ce qui leur estoit nécessaire pour leur petit ordinaire. Et enfin il y a un esclave turc de la *Fleur de Lys* qui rendoit aussi

quelques innocens services à M. André Vallette et à quelques autres religionnaires. Cet intendant fait rechercher aussi toutes les autres personnes qui peuvent avoir quelque innocente relation avec nos frères, ou qui leur peuvent avoir simplement parlé, comme on parleroit à un forçat catholique romain, et il a donné ordre d'arrêter tous ceux qui les iront voir. Et pour achever de contenter son humeur malfaisante, il a donné ordre de les envoyer journellement à la fatigue et de les tenir actuellement à la chaîne, et pour voir si l'on exécute exactement ses ordres, il envoye un de ses commis sur toutes les galères, qui, avec un roolle à la main, appelle nom par nom tous les religionnaires qui y sont pour voir s'ils sont enchaînés.

On ajoute que le vendredi 13 octobre il arriva trente-deux Cévenols, condamnés aux galères; si tost qu'ils furent arrivés, M. l'intendant en fit mettre deux, dont l'un est âgé de 36 ans et l'autre de 20, dans les cachots dont j'ai parlé, où ils sont aussi bien enchaînés, sans avoir du jour, et au seul méchant pain des galères. On est édifié de leur piété et de la résignation qu'ils ont à la volonté de Dieu.

Du 26 novembre 1703. — On écrit ce qui suit : Nos frères et surtout les nouveaux qui sont sur l'*Héroïne* et qui sont de retour de campagne ont été fort maltraités, au sujet du bonnet, et plusieurs ont souffert courageusement, et quelques autres sur la *Superbe*, qui ont eu bastonnade en coursier; ceux-ci sont à Antibes. Ceux de l'*Amazone* ont été aussi fort maltraités, à ce sujet, à la réserve du Sr Boy la Tour.

Extrait d'une lettre de Marseille sur l'*Amazone*, du 14 janvier 1704. — Hier, le 13 du courant, on recommença à nous maltraiter; d'abord, après la messe finie, le prêtre se déshabillant encore, le premier comite, Joseph Simon, estant à proue, battit à double corde Barthélemy Rossignol, vieux forçat, et Jacques Thomas, nouveau des Cévènes, eux estans tout nuds; puis Nicolas Julien et Pierre Daniat, à coups de pied dans le ventre et partout; et tout cela pour estre cachés pendant la messe dans nos robes, à notre ordinaire, et pour nous obliger à lever nos bonnets pendant le service romain. Ces quatre frères soutinrent généreusement et dirent que, tant qu'ils vivroient, ils ne lèveroient point leurs bonnets, et n'auroient aucune part au service, en dussent-ils mourir.

On insinue qu'on pourroit s'adresser à M. de Vaucresson, ordonnateur en la place de M. de Montmor, intendant, qui est depuis deux mois à Paris. Nous avons (ajoute-t-on) un capitaine de cette galère-ci, à l'*Amazone*, appelé M. Du Chon; il est premier conseiller de marine, il doit avoir un pavillon de galère; quelques amis auprès de luy feroient arrester ces comites. On marque qu'ils sont vingt-quatre frères sur ladite galère. Les adversaires s'imaginent que s'ils les avoient vaincus, ils viendroient aisément à bout des autres.

Extrait de lettre de M. Pierre Serres, avril 1704. — Il dit que M. David Serres lui écrit ce qui suit : Je ne dois pas oublier de vous dire que, le 17 mars, M. le gouverneur nous fit appeler, M. de Lansonière et moy; il me dit qu'il avoit receu des ordres de la Cour qui me regardoient, et qu'on étoit disposé à me donner la liberté si je voulois me mettre au bon chemin. Sur quoy je répondis : Que je croyois y être. Quoy qu'il en soit, me dit-il, je m'en vay vous lire la lettre que j'ai receüe sur votre sujet. Il me la lut; elle contenoit à peu près les paroles suivantes : M. le R. voulant savoir le nombre des prisonniers qui sont détenus pour fait de religion dans les places, forts et forteresses, etc., pour obéir aux ordres de Sa Majesté par rapport aux places de mon département, je vous prie de m'envoyer incessamment un état des prisonniers de la religion qui se trouvent dans la place où vous commandez, afin que j'en puisse faire mon rapport à M. de Torcy, et de marquer leur nom et surnom, le lieu de leur naissance, leurs qualités, le sujet de leur détention, depuis quel tems ils sont détenus, leur sentiment et leur disposition par rapport à la religion catholique romaine, et s'il y en a quelqu'un qui par sa sage conduite mérite qu'on lui accorde sa liberté. Après que le gouverneur eut lu cette lettre, ledit M. David Serres dit qu'il l'interrogea là-dessus, et mit en écrit ses réponses, comme il le jugea bon, et conclut par lui demander quelles étoient ses dispositions par rapport à la religion catholique romaine; sa réponse donc fut : Qu'étant convaincu que la religion réformée étant la seule véritable religion de Jésus-Christ, et la seule dans laquelle il pouvoit faire son salut, il étoit fortement résolu à y persévérer jusqu'au dernier moment de sa vie. Ce Monsieur, qui se récria là-dessus, fit des efforts pour le persuader et le porter au changement de religion; pour se tirer d'affaire, lui promettant merveille. Mais ayant rejetté,

comme vous pouvez le croire, toutes ces propositions et toutes ces offres, il se retira. Et l'aumônier qui l'accompagna lui parla longtems. On nous a fait ici le 16 les mêmes interrogations, ajoute M. Pierre Serres, en vüe sans doute des mêmes ordres, mais on ne nous a point lu de lettres, ni fait de propositions de changement, soit qu'on jugeât inutile de nous en parler, comme il l'auroit été en effet, soit qu'on voulût nous faire un mystère de tout cela. Quoy qu'il nous arrive, nos yeux sont sur Dieu, qui seul tient les tems et les saisons en sa main; et qui dispose des événemens comme il veut. Nous avons pris depuis dix-neuf ans ces paroles pour devise : *Seigneur, ta volonté soit faite!* Non point ce que nous voulons, mais ce que tu veux; cela doit nous suffire. *(La fin à un prochain numéro.)*

MÉLANGES

NOTES SUR ISAAC CASAUBON (1)

Je continue à extraire des *Ephémérides* et de la correspondance de Casaubon divers passages relatifs aux événements du jour et aux nombreux amis avec lesquels il entretenait des relations suivies. Les trois fragments ci-après sont tirés de lettres écrites à notre savant par Charles Labbé, jurisconsulte distingué, avocat au parlement de Paris :

« Dans quelques jours, homme très-illustre, je serai auprès de vous, s'il plaît à Dieu. Je vous dirai cependant en peu de mots pourquoi je suis encore retenu ici. La cause en est l'arrivée du roi, auquel les principaux habitants de cette ville préparent une entrée magnifique. On a élevé en son honneur une pyramide, on a fait d'autres choses qu'on a cru lui être agréables, tous les citoyens en armes sont réunis. Il y a déjà huit jours qu'il est dans le Limousin, et il a envoyé ici, à Bourges, ses chasseurs, ses éclaireurs et ses chiens. Aussitôt qu'il se fut approché des rebelles, tout fut tranquille, et il rétablit sous son pouvoir douze villes et quatre-vingt-

(1) Voir pages 388 et 485.

sept villages. Vous savez, à ce que j'imagine, la cause principale de son départ (1). » [Bourges, 24 oct. 1605.]

« Nous apprenons que le roi est toujours dans ces quartiers, et nous ne pouvons rien apprendre de certain au sujet de la sédition qui s'est élevée dans le Périgord. On disait, ces jours derniers, qu'elle était calmée, et que le roi retournait à Fontainebleau. Ce bruit pourtant est faux, ainsi que celui qu'on faisait courir à propos du seigneur Du Plessis-Mornay, que le roi, disait-on, avait fait mander ; il n'est pas vrai non plus que le père Cotton soit emprisonné à la Bastille pour crime de magie. »

« Spinola n'a pas encore pris Rheinsberg. Il avait été fait prisonnier par quelques soldats français, mais ceux-ci, entourés par des maraudeurs de l'armée ennemie, ont été obligés de relâcher leur proie et de prendre la fuite. Hélas ! ils auraient dû plutôt le tuer, car ainsi ils eussent été libres eux-mêmes, et Spinola n'aurait pas pu se vanter qu'il mettrait à mort tous les Français qui se trouvent dans la ville. Le pape a créé huit cardinaux, tous de la faction d'Espagne, tous Romains, excepté deux, qui sont frères du même Spinola. » [4 oct. 1606.]

Les événements dont parle Charles Labbé dans les deux premiers extraits ci-dessus se rattachent aux projets de rébellion fomentés, au centre et au sud de la France, par les amis du duc de Biron, après le supplice de celui-ci. Voici ce que M. Poirson nous raconte à ce sujet (*Hist. du Règne de Henri IV*, 2e édit., vol. II, p. 651, 652, in-12) : « Le roi partit de Paris le 15 septembre, et se rendit dans les provinces du Midi, accompagné de sept mille hommes. Tout se soumit à son approche. Avant qu'il fût arrivé à Orléans, deux gentilshommes vinrent lui demander grâce au nom de cent cinquante nobles du Quercy... Henri, en s'avançant jusqu'a Limoges, ne trouva sur sa route qu'obéissance et repentir, et il n'eut plus qu'à laisser le cours à la justice pour détruire les dernières traces de rébellion. »

Les *Ephémérides* de Casaubon ne contiennent rien sur cette affaire ; mais on trouve dans la correspondance imprimée deux ou trois passages qui montrent qu'une certaine inquiétude régnait partout, et que les protestants, peu rassurés par les promesses du roi, craignaient de la part de la part des catholiques le renouvellement des scènes terribles de l'année 1572. Ecrivant à Scaliger, notre auteur s'exprime ainsi (2) :

« ... Je ne vous dirai rien des terreurs paniques qui ont pris pos-

(1) Burney, vol. 363.
(2) Almeloveen, *Ep.* 472, p. 252.

session dernièrement des orthodoxes. Je me bornerai à ajouter ceci : pendant plusieurs jours, on faisait courir le bruit qu'un massacre général des protestants devait avoir lieu pendant l'absence du roi. Un manifeste était même affiché ouvertement, convoquant les gens zélés, à l'effet de massacrer les nôtres lors de leur retour d'Ablon. Au jour fixé, un protestant fut effectivement tué; les autres (et je me trouvais du nombre) passèrent plusieurs nuits sans dormir, dans l'attente des meurtriers. L'auteur du manifeste a pris la fuite, et on a mis en campagne différentes personnes pour essayer de le saisir et de le ramener à Paris. Si on y réussit, il y a lieu de croire que l'on ira jusqu'au bout, et que l'on découvrira le premier auteur de tous ces mouvements; car nous avons (et c'est là la consolation des gens de bien) un roi, un parlement et des magistrats, vigilants défenseurs de tout ce qui mérite protection... » [5 *kal. oct.* 1605 [27 sept.].

Et dans une autre épître (1) :

« ... Ma dernière lettre était pleine de mauvaises nouvelles et de crainte, car je l'écrivais à un moment où une terreur panique s'était emparée de l'esprit de tous les protestants. Cette frayeur ne paraissait pas dénuée de raison, mais, il faut l'avouer, elle avait été poussée beaucoup trop loin. Vous avez ouï parler, je crois, du manifeste affiché publiquement dans divers endroits; cet écrit abominable effraya tellement les nôtres, que la plupart d'entre eux se persuadèrent qu'en l'absence du roi une nouvelle Saint-Barthélemy allait avoir lieu, surtout puisque le même jour un homme avait été assassiné comme il revenait d'Ablon. Notre frayeur a été jusqu'ici inutile, et j'espère qu'elle le sera dorénavant ; car toute cette affaire a servi à prouver que non-seulement les princes mais encore les autres magistrats sont déterminés à maintenir la paix publique. » [3 *non. oct.*]

Quant au père Cotton et à l'accusation de magie qui, selon Charles Labbé, aurait été intentée contre lui, voici ce que je trouve dans le *Scaligerana* (2) :

« Un jour, les jésuites nièrent que Cotton ait demandé au diable touchant le roi, et cela est fort véritable. M. Casaubon m'a écrit avoir vu les demandes de Cotton chez le président de Thou qui les avait reçues d'un sorbonnite; il les montra à Cotton, et lui demanda si cela était vrai, *qui annuit et probat suum factum* (3). »

(1) Almeloveen, *Ep.* 474, p. 253.
(2) Vol. II, p. 280.
(3) Voy. aussi de Thou, *Hist.*, lib. CXXXII, p. 1136, vol. v.

Parmi les nombreux amis de Casaubon il faut citer Dufresne-Canaye. « Diplomate habile et ambitieux, peu scrupuleux sur les moyens de parvenir (1), » cet homme d'Etat, protestant de naissance, se convertit au catholicisme, et quoiqu'il eût déjà depuis quelque temps pris le parti de changer de religion, il feignit d'avoir été ramené dans le giron de l'Eglise par les résultats de la conférence de Fontainebleau, dont j'ai parlé plus haut. Je réunirai ici quelques passages qui se rapportent à lui :

« VII. *kal. apr.* [26 mars 1601]. Mon vieil ami Dufresne-Canaye m'a invité à dîner. Le repas n'était qu'un prétexte; il s'agissait pour nous d'une discussion religieuse. Car cet excellent homme, devant bientôt changer de religion, veut paraître y avoir été contraint (2).

« *Prid. non. apr.* [4 avril]. J'ai reçu aujourd'hui des jésuites de Bordeaux une lettre dans laquelle ils se vantent de la conversion de Dufresne-Canaye, et m'ajoutent à lui comme son compagnon.

« X. *kal. mai*..... [22 avril]. Que dirai-je de mon ancien Pylade? J'entends Dufresne-Canaye, qui après avoir exposé la vérité pendant tant d'années, l'a dernièrement reniée? O Dieu qui connais les cœurs, tu sais combien cet événement m'a causé de peine, d'abord parce que je regarde la majesté de ta divinité comme violée par cet homme; et ensuite parce que beaucoup de personnes, connaissant notre vieille amitié, s'imaginent à cause de cela que je vais bientôt suivre l'exemple de sa perfidie envers Dieu. Puissent les plus grands malheurs m'arriver avant que j'abandonne un seul iota de la vérité! Aussi, dès que j'ai appris que c'en était fait de Dufresne-Canaye, j'ai non pas laissé s'éteindre notre amitié, mais je l'ai brisée violemment. Il y a déjà près d'un mois que je ne l'ai vu; et je ne chercherai plus à le revoir. »

Malgré ces protestations, Casaubon ne cessa pas de correspondre avec son ami, car il y a des lettres de lui postérieures au mois de mai 1601 (voy. Almel., lettres 243, 277, 304, 348, 972, 989, 992, 1005, 1009, 1013, 1036, 1066, 1099), et sa mort fut pour lui un coup terrible. Voici comment il en parle :

« On m'apporte la nouvelle de la mort de mon ancien ami, cet homme si distingué, Philippe Canaye-Dufresne. J'ai perdu en lui un intime ami de vingt-quatre ans. Nous fîmes connaissance à Genève. Plus tard soit de bonnes raisons, soit des nécessités domestiques, le firent entrer dans l'Eglise romaine. Toutefois nous n'en demeu-

(1) *France protestante*, art. *Canaye.*
(2) *Ephémér.*, p. 341, 343, 346.

râmes pas moins amis, et étroitement liés ensemble. Je désire qu'il soit mort réconcilié avec Dieu; je le désire, et je l'espère, car il connaissait bien les abus qui corrompent aujourd'hui l'Eglise. Que le Seigneur Jésus dans son infinie miséricorde le reçoive à lui, qu'il protége la veuve et les enfants, et qu'il nous donne de profiter de cet exemple! Dufresne-Canaye est mort, en effet, au moment où il allait partir pour une ambassade vers l'Empereur et les princes d'Allemagne. Telle est la vanité des choses humaines (1). »

Casaubon dédia à Dufresne-Canaye, en 1595, son édition de Suétone. Je transcris le passage suivant de l'épitre latine qui ouvre le volume :

« Homme très-savant, il y a peu de gens qui vous puissent être comparés; vous aimez en effet la langue grecque plus que personne au monde; vous en avez l'usage et la pratique à tel point que peu d'érudits vous égalent. Je fais cette assertion à dessein, et sans craindre d'être taxé d'exagération, car pour preuve de mon opinion j'ai un volume de vos lettres, aussi remarquables par l'élégance du style que par l'érudition qui y règne. Celui qui comme vous a étudié tous les arcanes de la science du droit et les mystères de la philosophie d'Aristote, doit de toute nécessité être versé à fond non-seulement dans la langue, mais dans la littérature grecque. Les nombreux érudits qui vous connaissent savent véritablement quelle est votre science sous ce rapport; pour ne rien dire des preuves éclatantes que vous en avez données dans ces ouvrages qui transmettront votre nom à la postérité (2). »

La mort de l'illustre Scaliger fut encore pour Casaubon un coup bien douloureux.

« Il est donc vrai, » s'écrie-t-il, (x *kal. mart.* 1609) « que le grand Scaliger est mort. O douleur incomparable! O homme digne des larmes des gens de bien! Qui pourra estimer la perte que les lettres ont faite en lui? Qui pourra apprécier la véritable grandeur de cet homme? O Dieu éternel, tu l'avais doué de qualités si nombreuses et si rares qu'avant lui il n'y eut jamais personne qui lui ressemblât, et je ne sais si le monde verra désormais son pareil. A Toi revient l'honneur, à Toi la gloire. C'est ce qu'il sentait lui-même, car il mena toujours une vie pieuse, et s'appliqua à donner l'exemple de toutes les vertus. O homme vraiment digne de servir d'exemple! Il prouva par son testament même combien il m'était

(1) *Ephémér.*, p. 720.
(2) Almeloveen, pp. 21, 22.

attaché en me faisant un legs d'une grande valeur. Triste legs pour moi! souvenir amer de la mort d'un si grand homme! Mais, ô Dieu éternel, il faut que je me résigne à ta volonté. Donne-moi, je t'en supplie, donne aux miens de nous souvenir des vertus de Scaliger, accorde-nous la force de l'imiter (1). »

Le legs dont Casaubon parle dans la lettre ci-dessus forme le sujet d'une pièce que je reproduis ici et que M. Russell avait déjà copiée sur les manuscrits du *British Museum* (2).

« Monsieur, nous vous avons escript le 17e du présent de la perte que la république a faicte de cest illustre personnage, M. Joseph della Scala. Les lettres sont délivrées à un gentilhomme partant pour France. Cependant, pour plus grande assurance, à l'occasion que nous escrivons à Adrien Ben, nous avons voulu répéter le principal point vous concernant en nostre lettre. C'est que nous avons trouvé au testament du sieur défunct ces mots : « Touchant ce « peu que j'ay d'or ou d'argent en œuvre, je lègue au sieur Isaac Ca- « saubon, soubs maître de la librairie du roi, une coupe d'argent doré « avec son estuy, que les messieurs des Etats de Zeeland m'ont donnée. » Et d'autant que le sieur défunct nous a honorés de la charge d'exécuter sa dernière volonté, nous vous prions qu'il vous plaise nous donner, par le présent, ordre à qui nous aurons à délivrer la coupe, ou par quel moyen ou adresse nous la vous envoyerons ; et vous serez obéi. Le serviteur œconome du défunct sieur, appelé Jonas Roune, auquel il a légué le principal de ce qu'il avait gardé, et qui luy a esté loyal, est d'intention de faire un voyage en France ; s'il vous plaît que nous la lui baillions; ou bien si vous aimez mieux que nous la recommandions à Mons. l'ambassadeur, le Président Jeannin ; tout ce que vous ordonnerez, nous le suivrons. Le mesme s'entend d'un livre de la Bibliothèque Royale, que nous garderons jusques à votre advis. Nous vous avons faict le récit de son trespas, et autres circonstances, en la lettre envoyée par le gentilhomme Pierre de Brentolles. Oultre ce, nous ne doubtons pas que M. Heinsius ne le fasse plus amplement. Attendant vostre réponse, nous nous recommandons en vos bonnes grâces, avec offre de tous services à nous possibles. *En Leiden, le 30e de janvier* 1609. Les entièrement vostres,

« P. DE RAPHELENGIEN. JUSTE DE RAPHELENGIEN.

(1) *Ephémér.*, p. 664.
(2) Burney, *Ephémér.*, p. 1084. Cette lettre, comme du reste toutes les pièces en français citées par M. Russell, fourmille de fautes d'impression.

La correspondance imprimée nous donne aussi à la date de 1609 une quantité de preuves de l'affection que Casaubon avait pour Scaliger, et de la douleur que la mort de celui-ci causa à toute la république des lettres.

On sait que l'assassinat de Henri IV et la crainte d'une nouvelle persécution des protestants, déterminèrent Casaubon à quitter la France et à s'établir en Angleterre. Il prit ce parti avec beaucoup de tristesse, car il lui en coûtait de s'éloigner de ses amis, et de rompre avec ses anciennes habitudes. L'extrait suivant des *Ephémérides* est décisif sur ce point :

« IV. *Idus Déc.* [1610]. Le sort en est jeté, je n'ai plus de patrie et je reste en Angleterre. On m'a remis en effet aujourd'hui des lettres de M. de Villeroi écrites par ordre de la reine et qui m'accordent la permission de demeurer ici..... Il est dur et pénible, pourtant, d'avoir à dire un long adieu à son pays et à ses amis. Je m'y résigne, et j'irai où il plaira à la Providence divine. Dieu Eternel, veuille favoriser cette mutation, et donne-moi d'employer mon loisir d'une telle façon que toutes mes paroles et toutes mes actions tendent à la gloire de ton nom, à l'édification de ton Eglise, à mon salut et à celui des miens. » (*Ephémér.*, p. 790, 797.)

Au commencement de l'année suivante un décret du roi d'Angleterre Jacques I[er] fut promulgué, accordant à Casaubon une pension de trois cents livres sterling. Je traduis cette pièce d'après l'original imprimé dans Rymer (*Fœdera* XVI, p. 710) :

« Jacques, par la grâce de Dieu, etc., à tous ceux qui ces présentes verront, salut.

« Nos prédécesseurs ayant toujours eu soin d'appeler dans leurs Etats des personnes éminentes en science, et dont les opinions religieuses s'accordaient avec celles de l'Eglise anglicane, afin de les employer à répandre la science et la religion parmi leurs sujets, ainsi Paul Fagius, Martin Bucer, Pierre Martyr et autres; de la même manière, ayant égard à la singulière érudition d'Isaac Casaubon, et sachant qu'il professe la même religion que nous et l'Eglise anglicane, nous l'avons invité à s'établir ici afin que nous l'employions au service de l'Eglise ainsi qu'il nous semblera bon. Et pour son entretien durant le temps de son séjour en ce pays, il nous a plu lui donner, et par ces présentes nous lui donnons et concédons tant en notre nom qu'en celui de nos successeurs une pension annuelle de trois cents livres de bon argent d'Angleterre.

« Ledit Isaac Casaubon ou ses fondés de pouvoir recevront ladite pension chaque année sous notre bon plaisir; et ladite pension com-

mencera à courir à partir de la dernière fête de la Nativité de notre Seigneur; elle sera payée sur les fonds de notre trésor, par les mains de nos trésorier et chambellan, et des trésoriers et chambellans de nos héritiers et successeurs, aux quartiers ordinaires de l'année, savoir à la fête de l'Annonciation de la sainte vierge, à la fête de la Nativité de saint Jean-Baptiste, à la fête de l'archange saint Michel, et à la fête de la Nativité de notre Seigneur, en portions égales. 19 janvier 1611. »

Le roi avait déjà accordé à Casaubon une indemnité de cent cinquante livres afin de lui permettre de visiter les universités d'Oxford et de Cambridge; il lui conféra, de plus, deux prébendes, l'une à Westminster, l'autre à Canterbury.

La *France protestante* parle de « l'inexplicable hostilité du peuple anglais à son égard: » il paraît en effet que Casaubon fut plus d'une fois insulté et même attaqué par la populace; il y a plus, beaucoup de personnes même d'un rang distingué le reçurent avec froideur, et ceux qui le connaissaient avant son arrivée en Angleterre, le traitaient maintenant comme un étranger, et semblaient l'éviter à dessein. « Je ne comprends rien aux mœurs de l'Angleterre, dit-il dans une lettre à de Thou. Tous ceux que je connaissais avant de venir ici affectent de ne plus me connaître. Ils me traitent comme un étranger, un barbare, et ne m'adressent pas une seule parole. » S'il faut en croire des documents conservés au *Record-Office*, Casaubon lui-même aurait prêté à ce refroidissement des Anglais envers lui par une humeur changeante, difficile, et par ses prétentions exagerées. Sir Dudley Carleton écrivant à Sir Thomas Edmondes, s'exprime ainsi : « Je suis fâché que M. Casaubon, ou plutôt sa femme, ne sache pas apprécier les douceurs d'une position si convenable. Les avantages qu'on lui accorde en Angleterre sont tels que les principaux savants d'Allemagne s'estimeraient heureux de les obtenir, quoiqu'ils soient aussi à leur aise chez eux et mieux peut-être que Casaubon ne l'était en France. Si jamais il change de religion, vous verrez que ce n'est qu'un individu fort méprisable, ou je suis un faux prophète. »

Il me serait facile d'extraire du *Record-Office* beaucoup de passages contenant sur le compte de notre savant des opinions également défavorables, injustes; mais la tâche serait trop triste, et je n'ai pas la force de m'y arrêter. Il vaut mieux croire que les Anglais ne comprirent pas le caractère de Casaubon, et qu'ils regardèrent comme de l'ingratitude, de l'avarice, ce qui ne s'explique que trop facilement par les tracas et les ennuis domestiques avec lesquels il eut toujours à lutter. GUSTAVE MASSON.

LES PROPHÈTES CÉVENOLS

D'APRÈS UN ARTICLE DU « CHRÉTIEN ÉVANGÉLIQUE » (1)

Diverses congrégations d'inspirés sont signalées comme s'étant constituées en différents lieux de l'Angleterre, à Colchester, à Bristol, à Deverill-Long-Bridge. Mais là aussi des divisions se manifestèrent, et l'on consulta les frères de Londres, qui durent à plusieurs reprises donner des conseils, prendre des résolutions, envoyer des délégués, hommes ou femmes, pour travailler à rétablir l'ordre troublé.

Au milieu de toutes ces misères, par lesquelles leur prétention à une inspiration d'en haut, constante et infaillible, était singulièrement compromise, nous avons pourtant à signaler des choses intéressantes. Nous indiquerons en particulier, pour sa couleur vraiment morale et pratique, le précepte suivant : « Remarquez ceci et le recevez comme une règle générale et sans exception : Si la connaissance que vous avez des choses spirituelles ne produit dans l'âme une vraie humilité, une résignation à la volonté de Dieu, et un renoncement à votre propre volonté, cette connaissance ne procède nullement d'une source qui soit divine. »

Cette recommandation si bien fondée se trouve jointe dans le discours de John Potter, d'où nous la tirons, à des expressions mystiques, dénotant chez ce personnage en particulier, l'influence d'un élément nouveau, qui n'existait pas chez les premiers adeptes du prophétisme et qui peut indiquer la voie que la congrégation des inspirés a dû suivre plus tard, en se rapprochant du mysticisme et en se fondant avec lui. « Remarquez encore, ajoute l'orateur, que plus vous êtes avancés, d'autant plus êtes-vous humbles : car, plus l'éclat est grand, d'une manifestation particulière sur l'âme, plus cette âme se perd elle-même par rapport à l'exercice de sa raison et ses facultés naturelles. Heureux l'homme qui se perd tout entier dans la recherche qu'il fait de cet océan infini de perfection ! » Ici, de même que dans ce que Potter dit encore au sujet des tentations, nous sommes déjà bien près de Madame Guyon.

Mais ce que nous pouvons signaler comme vraiment bon, sans mélange, ce sont les prières simples et onctueuses prononcées à diverses reprises par Durand Fage, et entre autres celle qu'il présenta à Dieu, au nom de l'assemblée, le 23 décembre 1713, à

(1) Voir le *Bulletin* d'octobre, p. 495, de novembre, p. 544.

l'époque où parvint à Londres la nouvelle du décès d'Elie Marion : « Tu le sais, ô Eternel, nos cœurs sont contristés de la perte que nous venons de faire d'un de tes serviteurs. Mais pourquoi plaindrions-nous sur la terre celui qui est vivant dans le ciel, puisque tu l'as reçu en ton amour et qu'il a achevé l'œuvre du ministère que tu lui avais donné à faire ?... Si d'un côté tu nous affliges, tu peux nous réjouir par ton Esprit de grâce, en nous faisant comprendre que la felicité éternelle est quelque chose au-dessus de tout ce que nous pouvons nous imaginer. Grand Dieu, fais que nous nous souvenions seulement de la fidélité qu'il t'a toujours tenue. Donne-nous, s'il te plaît, à un chacun la même fidélité, afin que, lorsque le temps en sera venu, nous puissions venir contempler ta face qui est un rassasiement de joie. »

Une autre prière de Durand Fage, au sujet des divisions qui s'étaient introduites parmi les frères, prouverait également que c'est bien dans un esprit de vraie piété chrétienne que persévérait, lui du moins, cet ancien Camisard.

Quant à John Allut, que nous avons vu être l'un des compagnons de voyage de Marion, il ne reparut dans les assemblées à Londres qu'à la date du 16 avril 1714.

Quelque opinion que l'on puisse avoir sur cette longue série de paroles prophétiques contenues dans les ouvrages que nous venons de parcourir, une chose qui mérite d'être remarquée, c'est que dans leurs « saisissements, » nos prophètes ne perdaient jamais de vue la Bible. Un passage, pris le plus souvent à l'ouverture du livre, leur servait de thème, et le discours n'en était parfois qu'une longue paraphrase ou une libre imitation. Toujours ils s'appuyaient sur le saint Livre et n'avaient pas l'air de songer à mettre au-dessus des choses qui y étaient contenues, celles qu'ils pensaient recevoir directement de l'Esprit. C'est à ce respect pour la Parole écrite qu'ils durent sans doute d'être gardés de bien des erreurs, auxquelles sans cela ils eussent pu fort aisément être entraînés. Mais avec cela, on ne saurait le méconnaître, leurs prétendues révélations sont bien insignifiantes. Elles semblent dénoter dans leur ensemble une dégénérescence, prélude de la fin de ce phénomène religieux qu'on avait pu observer en particulier dans leurs personnes.

Il y aurait assurément quelque intérêt à chercher quels ont pu être, soit en Angleterre, soit en Allemagne, les vestiges de ce mouvement, dans sa fusion avec le piétisme ou avec les diverses branches du mysticisme, mais ces investigations nous entraîneraient trop loin du sujet que nous avons tenté d'exposer.

Quant aux traces qui ont pu en demeurer en France même, l'histoire ne nous offre rien de bien satisfaisant. On sait que les *prédicants* restés dans les Cévennes après le dernier départ des chefs, furent loin d'être pour Antoine Court des aides réels dans ses efforts pour reconstituer les Eglises et leur discipline. Il eut au contraire à lutter contre plusieurs d'entre eux. Parmi ceux qui se joignirent à lui et prirent part aux décisions du synode de 1716, Jean Huc et Jean Vesson firent une fin malheureuse, le premier ayant eu la faiblesse d'abjurer et le second étant tombé dans un déplorable fanatisme avant de subir le supplice qui termina leur vie, à Montpellier, en 1723. Et cependant Jean Huc dit Mazellet, avait été l'un des grands prédicateurs pendant la guerre. Lorsque Rocayrol alla visiter les chefs cévenols, en 1704, il eut l'occasion de l'entendre, et voici le témoignage qu'il rendit à son sujet : « Je l'ai ouy prêcher sur ces mots du chapitre VI, v. 20 du livre de Daniel : « Et comme « il approchait de la fosse, il cria Daniel d'une voix piteuse. Et le « roi prenant la parole dit à Daniel : Daniel, serviteur du Dieu vivant, « ton Dieu à qui tu sers incessamment, te pourrait-il avoir délivré « des lions? » Ce sermon fut fait en présence des cy-dessus nommés (les chefs), et d'environ cinq cents personnes de la troupe de Roland, d'une manière sy sainte et sy touchante que plût à Dieu tout le monde l'eût entendu (1)! » Quelques années plus tard on dut porter sur cet homme un autre jugement.

En France pas plus qu'à l'étranger, l'inspiration ne conserva, après la guerre, ce caractère pur et naïf qui donne un si grand attrait à l'étude des phénomènes qu'elle présente lorsqu'on la voit dans le milieu où le *Théâtre sacré* nous transporte. On peut en juger par le petit nombre de documents qui permettent de suivre le sort de ceux des Camisards qui, s'étant refusés à s'expatrier en profitant des capitulations de leurs principaux chefs, ou étant rentrés en France, ont persévéré dans leur zèle à soutenir une lutte désespérée. Tels sont en particulier les Mémoires que Montbonnoux ou Bonbonnoux, l'un des huit prédicants qui se sont joints, en 1715, à A. Court, avait écrits à sa demande et dont il a fait usage dans la rédaction de son *Histoire des troubles des Cévennes* (2).

(1) *Bulletin de l'Histoire du Protestantisme français*, t. XVI, p. 280, et XIII, p. 158. Ch. Coquerel, *Histoire des Eglises du Désert*, t. I, p. 36.

(2) En publiant ces Mémoires, tels qu'ils ont été conservés dans les papiers de l'historien, M. G. Frosterus, professeur à Helsingfors (Finlande), auquel on doit déjà la publication des Mémoires du baron d'Aigaliers, a permis d'apprécier la portée réelle des renseignements qu'ils fournissent, et cela d'une manière plus complète qu'on ne pouvait le faire d'après les citations, bien que nombreuses, qu'en donne l'ouvrage de Court.

En rapprochant les récits de cet ex-brigadier de Cavalier, que M. A. Borrel présente comme ayant « relié à la nouvelle Eglise (celle que Court restaurait) la théocratie camisarde, » des relations de faits parfaitement analogues contenues dans le *Théâtre sacré*, on est forcément conduit à reconnaître qu'il s'agit bien des mêmes événements, du même ensemble de choses, mais que la couleur sous laquelle ces événements apparaissent et le ton du récit ne sont plus exactement pareils. Montbonnoux juge les faits dont il a été témoin et ceux auxquels il a pris part, à un point de vue qui n'est plus celui de ses compagnons réfugiés à Londres. On sent qu'un esprit critique les lui a fait envisager sous une face différente, et cela à tel point que l'auteur d'un ouvrage tout récent sur les Camisards (1) a cru pouvoir conclure du ton même de Montbonnoux, qu'il était, au milieu des insurgés, le représentant d'un parti modéré, luttant contre l'exaltation des chefs et préparant pour l'avenir du protestantisme français un meilleur état de choses. Les faits ne nous semblent point appuyer la justesse de ce point de vue; l'existence de ce prétendu parti modéré ne se révèle nulle part ailleurs, et les récits mêmes de Montbonnoux, mûrement examinés, ne conduisent pas à la reconnaître. Au moment de la lutte, ce chef camisard n'a point été différent de ses collègues; il a offert les mêmes signes d'exaltation religieuse; il reconnaît avoir prêché à une époque où il ne savait ni lire ni écrire; on a pu constater en sa personne les mêmes phénomènes de l'état extatique qu'ont présentés tels ou tels d'entre les principaux; preuve en soit la circonstance dans laquelle une balle lui ayant grièvement blessé la joue et emporté une partie de la narine droite, il n'en éprouva aucune douleur, et n'eut pas d'autre sensation que celle de la chaleur du sang dont il était couvert; preuve en soit encore ce qu'il rappelle des ronces sous lesquelles il se cacha et dont il se couvrit, en « les maniant comme de la laine sans s'apercevoir de leurs piqûres. » « Mon insensibilité, ajoute-t-il, était si grande, que m'étendant sous ces ronces, il entra dans mon épaule un morceau de bois si avant que j'eus bien de la peine à l'en tirer, et dont je porterai la marque toute ma vie, sans que j'en ressentisse aucune cuisson. »

Or, nous le demandons, quelle différence y avait-il entre Montbonnoux et les autres chefs camisards? Ses récits n'auraient-ils pas dignement figuré dans le *Théâtre des Cévennes* à côté des plus frap-

(1) *Les Insurgés protestants sous Louis XIV. Etudes et documents inédits publiés par G. Frosterus.*

pants? et s'il eût été appelé à les produire à Londres n'eussent-ils pas eu la même couleur que les autres?

D'où peut provenir la divergence qu'on a cru pouvoir constater dans l'esprit de sa relation, sinon de ce qu'il a écrit ses mémoires environ vingt ans après les événements, sous l'influence d'A. Court, avec lequel il travailla pendant douze années (1)? Son point de vue avait bien changé, grâce à cet adversaire de l'inspiration prophétique, puisqu'il va jusqu'à dire de l'un de ses compagnons de périls, Lafont, dont le bûcher de Montpellier témoigna la consciencieuse fidélité, qu'il « s'était érigé en prédicateur, » et même jusqu'à attribuer « l'abâtardissement » de la foi évangélique dans le pays au « fanatisme du réformé visionnaire, » non moins qu'à la » superstition du catholique. »

On pourrait alléguer comme indice de l'influence exercée par A. Court sur Montbonnoux, la manière dont l'historien rapporte son témoignage au sujet de l'épreuve du feu de Clary. Sans accepter toutes les merveilles généralement adoptées sur ce fait, ce témoin, dit-il, « était néanmoins très-persuadé que le feu et le temps que Clary y demeura devait l'endommager davantage, s'il n'y avait pas eu dans cet événement quelque chose de miraculeux ou d'extraordinaire. A quels égarements, ajoute Court, ne conduit pas une pieuse illusion (2)? » Ne touche-t-on pas ici comme au doigt l'action progressive de Court sur l'esprit de l'ancien Camisard devenu son compagnon d'œuvre?

La manière dont Montbonnoux met en scène ce Claris (c'est ainsi qu'il écrit son nom), son ami intime, qui était évidemment du nombre de ceux que l'on considère comme les exaltés, sans faire mention de l'Esprit sous l'influence duquel il parlait et agissait; la remarque qu'il se plaît à faire que Daniel, un autre de ses compagnons, avait eu « pour son malheur une fausse inspiration, » à la suite de laquelle il fut saisi et supplicié à Montpellier; puis certaines expressions quelque peu choquantes, telles que : « *Il était écrit* que nous n'échapperions pas ainsi au danger, » ou « malheureusement notre *étoile* nous conduisit, » expressions dénotant chez lui une autre culture que celle de sa jeunesse et une modification dans le caractère de sa piété, tout cela tend à faire admettre une influence étrangère qu'a subie Montbonnoux, et dont l'effet s'est fait sentir sur le ton et la couleur des récits qu'il a laissés.

(1) M. A. Borrel le signale comme travaillant, de concert avec Jean Bétrine et Rouvière, à entretenir dans les Cévennes le feu sacré de la foi évangélique, en tenant des assemblées aussi fréquentes que les circonstances le permettaient.

(2) *Histoire des Troubles des Cévennes*, t. I, p. 443.

Ces récits, du reste, sans ordre chronologique, ne se rapportant guère qu'aux dangers courus par Montbonnoux lui-même, dans ses efforts pour échapper aux soldats de Berwick et aux agents de Bâville, n'offrent pas un intérêt historique bien réel, d'autant plus que Court en avait donné tous les traits principaux.

Il en est autrement des documents relatifs à Abraham Mazel, à Coste et surtout à Claris, que M. G. Frosterus a publiés dans le même volume. Tirés des *Archives historiques du ministère de la guerre*, et du *Fonds de l'ancienne Intendance du Languedoc*, ces documents officiels et authentiques peuvent servir utilement de contrôle aux récits des historiens et leur fournir un complément précieux, en jetant du jour sur le dénoûment de ce long drame sanglant qui se termina en 1710. Trahis par les espions du marquis de Lalande, tandis qu'ils fomentaient dans les Cévennes une nouvelle prise d'armes, Mazel, connu par son évasion quasi miraculeuse de la tour de Constance, Claris, célèbre par son épreuve du feu, et Coste marchand d'Uzès, qui recevait de Genève les subventions des amis des insurgés, tombèrent enfin entre les mains de ceux qui, depuis si longtemps, leur tendaient toute espèce de piéges. Le premier et le dernier se firent tuer, après une résistance énergique, sur le toit de la métairie dans laquelle on les avait surpris; Claris, blessé, fut saisi pour terminer sa vie sur l'échafaud. Une lettre de Bâville, du 17 octobre 1710, témoigne de la joie féroce de ce persécuteur sanguinaire, qui, avant de procéder au jugement de l'infortuné tombé seul vivant en son pouvoir, se fit un cruel plaisir d'exposer en public les têtes des deux autres victimes, celle d'Abraham Mazel à Vernoux en Vivarais, et celle de Coste à Uzès.

Les interrogatoires de Claris révèlent d'une part la ruse et l'habileté des juges, de l'autre la bonne foi du prévenu, qui ne recule devant aucun aveu propre à le charger lui-même, tout en s'efforçant de ne compromettre que le moins possible ses amis. Condamné à être rompu vif et roué à Montpellier le 25 octobre 1710, il subit cet atroce supplice avec une fermeté, à laquelle le cruel Bâville et son digne acolyte, le duc de Roquelaure, furent contraints de rendre témoignage, après avoir, l'un et l'autre, reconnu en lui un degré d'intelligence et de capacité, très-supérieur à ce qu'ils avaient imaginé.

Les papiers trouvés sur sa personne au moment de son arrestation, offrent un assez grand intérêt, comme spécimen de ce qui circulait parmi les Camisards et servait à leur édification et à leur consolation au milieu de leurs périls constants. Un fragment de

sermon, sous forme de dialogue entre un hypocrite et un ministre, sur les dangers de l'apostasie paraîtrait avoir été copié sur l'un des traités venus de l'étranger. Mais un cahier, d'une nature évidemment indigène, renfermait un certain nombre de visions dont la première, portant la date du 15 janvier 1707, est accompagnée de son interprétation donnée, comme la vision elle-même, par le Seigneur. La seconde reçue à Ganges est du 17 avril; la troisième est datée de Nîmes le 15 février 1708, et la quatrième du même lieu le 11 avril ; lá cinquième est indiquée comme écrite à Massillargues le 23 novembre ; la sixième enfin est du 29 septembre 1709. Aucune signature n'indique le nom du prophète favorisé de ces visions, dont l'orthographe fabuleusement primitive les rattache évidemment à l'un de ces hommes pleins d'une foi naïve, que Montbonnoux dépeint comme sentant leur ignorance, et portant avec eux dans leur pérégrinations, de cavernes en cavernes un A, B, C, au moyen duquel ils s'efforçaient, à leurs heures de repos, de se mettre en état de lire dans le saint Livre de Dieu. C'est ainsi que Claris et Montbonnoux lui-même sont parvenus à acquérir ce degré d'instruction élémentaire que constatent les mémoires rédigés par le dernier. Claris, interrogé sur la provenance de ces divers papiers trouvés en sa possession, répondit qu'il en recueillait de pareils dans tous les lieux où il en rencontrait. Rien n'indique par conséquent que ce fût lui qui eût reçu ces visions. Toutefois elles ont bien été écrites par un même personnage.

Rapprochées de celles que rapporte le *Théâtre sacré des Cévennes*, et des révélations d'Allut et de Marion, les visions conservées par Claris n'offrent pas de différences sensibles quant au fond ; ce sont des encouragements, des promesses de délivrance, de glorieuses perspectives. Eu égard à la forme pour ce qui concerne le style et les expressions, elles sont fort inférieures. On y retrouve toutefois mieux que dans les premières, le caractère propre et le vrai degré de culture des populations du désert ; elles n'ont pas subi les modifications de rédaction auxquelles les autres ont été soumises naturellement, par le concours des hommes éclairés qui ont été appelés à Londres à les transcrire et à les publier. Sous ce point de vue, et comme expression plus naïve des pensées et des espérances religieuses des prophètes camisards, les quelques feuilles conservées dans les pièces du procès de Claris, offrent un véritable intérêt.

A part ces documents, les détails manquent pour suivre avec quelque précision l'inspiration cévenole dans sa dégénérescence, au milieu des circonstances et dans les lieux qui l'avaient vue naître.

Nous ne pouvons par conséquent pas essayer d'en retracer les dernières manifestations. JULES CHAVANNES.

CORRESPONDANCE

FÊTE DE LA RÉFORMATION A LYON (1)

A M. le Président de la SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DU PROTESTANTISME FRANÇAIS.

Lyon, 15 novembre 1869.

Monsieur le Président,

Célébrée depuis deux ans dans l'Eglise de Lyon le premier dimanche de novembre, la fête de la Réformation l'a été cette année le 31 octobre dernier. Par des motifs qui ont été éloquemment développés par M. le pasteur Œschimann, chargé de la prédication, le consistoire de cette Eglise a jugé convenable d'unir à la célébration de cet anniversaire le service spécial qui se faisait chaque année en faveur de deux œuvres directement issues de la Réforme : La Société pour l'encouragement de l'instruction primaire, et la Société Biblique.

Une assemblée nombreuse et recueillie remplissait l'église du Change, devenue maison de prière après avoir été construite pour les réunions des marchands et des changeurs, édifice d'une architecture élégante et austère, que la liberté de conscience a donné aux protestants lyonnais célébrant jusqu'aux premiers jours du siècle, dans des granges et des salles basses, c'est-à-dire *au Désert,* leur culte proscrit. Parmi nos vieillards, quelques-uns se souviennent de ces temps d'oppression et de lutte, et ce ne sont pas ceux qui viennent avec le moins d'empressement célébrer la fête de notre glorieuse Réformation.

Le service a été ouvert par le chant de quelques versets du cantique LXII et par la prière. M. le pasteur Œschimann a choisi pour texte ce fragment du verset 169 du psaume CXIX : *Ô Eternel! instruis-moi selon ta parole!* — Au moment où se rouvrent de nouveau les écoles, où, sous l'impression d'un solennel anniversaire, se célèbre en beaucoup d'Eglises de France la fête de la Réformation, l'Eglise de Lyon s'unit tout entière à ces glorieux souvenirs, et convaincue que l'instruction chrétienne est un des fruits bénis

(1) Nous sommes heureux d'annoncer la publication du beau discours dont on a lu un fragment dans le dernier numéro du *Bulletin : les Origines de la Réformation à Nîmes,* par M. le pasteur Viguié. C'est un fruit durable de la solennité du 7 novembre.

de la lecture de la Parole de Dieu, en rendant gloire au Tout-Puissant de ce qu'Il a suscité parmi nous la Réforme, elle veut aussi se souvenir de deux œuvres qui l'ont virtuellement enfantée et en reçoivent à leur tour, depuis trois siècles, la plus féconde impulsion. « C'est la gloire de la Réforme, dit l'orateur, d'avoir été enfantée par l'instruction et par la Bible, et d'avoir propagé à son tour l'instruction et la Bible dans tout le monde. Après des siècles de ténèbres, la renaissance des lettres avait préparé les esprits à la connaissance des saintes Ecritures; la connaissance des saintes Ecritures avait montré dans l'Eglise un monde de préjugés, de superstitions, d'abus et de vices, et en même temps la parole divine avait purifié et fortifié les âmes : de là le grand mouvement religieux du XVIe siècle; mouvement intellectuel et moral à la fois; protestation contre les fausses doctrines, contre la corruption du siècle, régénération des idées et relèvement des consciences. Quand Luther, dans un jour comme celui-ci, le 31 octobre 1517, affichait sur la porte de l'église de Wittemberg, ses thèses contre les indulgences, il en appelait aux esprits éclairés, il en appelait surtout aux consciences honnêtes, scandalisées d'un pardon acquis à prix d'argent. Et quand, devant la diète de Worms, il refusait de se rétracter, c'était parce que son esprit, pleinement éclairé, voyait l'erreur; c'était surtout parce qu'il ne voulait agir, en quoi que ce fût, contre le témoignage de sa conscience. Mais ce courage d'une conscience incorruptible qui lui faisait dire devant les princes de la terre et leurs effrayantes menaces : « Me voici, je ne puis autrement, que Dieu « me soit en aide! » où l'avait-il puisé, si ce n'est dans sa Bible, dans son cher et seul trésor? Oui, l'instruction et la Parole de Dieu, ce fut la force de la Réforme. En proclamant le libre examen, en disant, comme saint Paul, à tous les fidèles: « Je vous parle comme « à des personnes intelligentes, jugez vous-mêmes de ce que je dis, » elle a provoqué l'exercice, le développement universel de l'intelligence, et en proclamant la justification, non par des œuvres, des pratiques extérieures, mais par la foi, c'est-à-dire par la religion intérieure renouvelant le cœur et la vie, elle a donné à l'homme, avec le sentiment de sa responsabilité individuelle devant Dieu, le plus puissant aiguillon pour le développement moral. Eclairer les esprits et sanctifier les âmes, ce fut partout sa devise. Aussi, conséquente avec ses principes, la Réforme s'appliqua-t-elle partout à instruire les enfants et à les élever *selon la Parole de Dieu*. Luther disait en parlant de cette instruction et de cette éducation : « Tout est là! »

Tel a été, dans une de ses parties les plus particulièrement consacrées au but proposé, le service par lequel l'Eglise réformée de Lyon a célébré la fête de la Réformation. L'Eglise évangélique aurait célébré aussi cette fête et avec une sympathie dont j'ai ren-

contré l'expression chez plusieurs de ses membres; mais M. le pasteur Pilatte, de Nice, qui occupait la chaire ce jour-là, n'a pu être prévenu à temps pour modifier dans ce sens la prédication très-remarquable du reste, qu'il a prononcée le 31 octobre dans la chapelle évangélique. J'ai l'espoir que l'année prochaine, d'après les assurances qui m'ont été données, l'Eglise séparée comme l'Eglise nationale, rendront ensemble dans notre ville, gloire à Dieu du bienfait de la Réforme.

Vous aviez bien voulu me charger de demander l'aide et l'appui du consistoire de Lyon pour l'œuvre si intéressante et toujours plus utile de la Bibliothèque du Protestantisme français. J'avais, à cet effet, rédigé quelques notes qui ont trouvé au sein du Consistoire une attention bienveillante, et j'ai le plaisir de mettre sous vos yeux le texte de la délibération consistoriale que M. le pasteur-président Buisson a bien voulu m'autoriser à vous communiquer :

SÉANCE DU 26 OCTOBRE 1869.
(Extrait du procès-verbal.)

Un rapport de M. R. de Cazenove, plein de détails intéressants sur l'origine et l'utilité de la Société de l'Histoire du Protestantisme français, est lu par M. le Président et entendu avec la plus sympathique attention. Quant au concours moral qui est réclamé au nom de cette œuvre, le Consistoire ne voit d'autre moyen de l'accorder qu'en provoquant le plus d'abonnements possible au *Bulletin* de la Société.

En outre, il manifeste l'intention de lui réserver une place dans la souscription de notre Eglise en faveur des œuvres extérieures, soit pour l'année prochaine, soit même pour l'année courante, s'il reste des fonds disponibles.

Pour extrait, le secrétaire du Consistoire.

Signé : J. A. SÉVÉNE.

J'ajouterai enfin, que sur l'initiative de nos pasteurs, un programme a été arrêté, et pour cette année, le service du dimanche soir sera consacré à l'exposé historique de l'état des chrétiens réformés en France depuis la révocation de l'édit de Nantes jusqu'à l'édit de tolérance de 1787. Il ressort une édification si réelle du récit des souffrances de nos pères en la foi, de leurs martyres et de leurs œuvres chrétiennes, un enseignement si élevé se dégage de l'étude de leur histoire, que le Consistoire n'a pas hésité à ratifier dans l'intérêt des fidèles, la proposition qui leur a été faite par MM. les pasteurs, de donner, dans le culte public, une plus large place aux souvenirs et aux leçons du passé.

Heureux, Monsieur le Président, d'avoir à vous transmettre ces bonnes nouvelles, qui contribueront à encourager tous ceux qui s'intéressent au développement de l'œuvre que votre Comité pour-

suit avec si louable et énergique persévérance, je vous prie d'agréer l'expression de ma cordiale sympathie.

Votre tout dévoué,

RAOUL DE CAZENOVE.

NÉCROLOGIE

M. LE PASTEUR ARCHINARD

Nous avons encore à enregistrer de nouveaux deuils pour notre Société. On nous annonçait, il y a peu de semaines, la mort presque subite de M. le pasteur d'Aygalliers, de Massillargues, qui a suivi de bien près le respectable M. Viala, de Mouchamp, et M. Justin Fraissinet, d'Aiguesvives. Plus récemment, la tombe s'est refermée sur un des plus fidèles amis de notre œuvre historique, M. le pasteur Archinard, de Genève, décédé, le 6 novembre dernier, à l'âge de cinquante-neuf ans. De savants travaux de controverse et de critique sacrée lui avaient de bonne heure valu l'estime des bons juges. Un volume sur *les édifices religieux de la vieille Genève* avait montré en lui l'heureuse alliance du patriotisme et de l'érudition puisée aux meilleures sources. Comme archiviste de la Vénérable Compagnie, il avait su se rendre utile à plus d'un écrivain occupé de l'histoire de la Réforme au temps de Calvin et de Bèze. Sa complaisance égalait son savoir et n'était surpassée que par sa rare modestie. Il s'était réjoui de la formation de notre Société, et plusieurs morceaux insérés dans le *Bulletin* (t. X, p. 233; XIII, p. 175) attestent son active collaboration. Elle ne nous fit défaut que le jour où la maladie et des infirmités précoces le condamnèrent à une douloureuse inaction. Même alors, il se souvint, pour nous consacrer ses derniers labeurs, et nous ne reçûmes pas sans émotion le catalogue des Thèses de Genève que, déjà presque entièrement aveugle, il avait rédigé pour la Bibliothèque du Protestantisme français. Il me fut donné de le revoir pour la dernière fois en 1867, dans une séance de la Société d'histoire et d'archéologie qui le comptait au nombre de ses membres les plus zélés, et d'admirer la sérénité toute chrétienne qu'il déployait dans une épreuve aussi cruelle qu'inattendue. Ses yeux voilés pour la terre semblaient mieux discerner les choses visibles à l'œil de la foi. Au jour suprême, un ami lui répétant cette belle parole du Rédempteur : *Je vous laisse ma paix !* il y répondit par un mot de joyeux acquiescement où se révélait toute son âme. Son souvenir demeure cher à deux paroisses, et à tous ceux qui ont pu apprécier son cœur aimant et généreux. C'est le privilége de celui qui écrit ces lignes, et qui trouve une mélancolique douceur à joindre un hommage tout personnel à celui de la Société dont il est l'organe. J. B.

Paris. — Typ. de Ch. Meyrueis, rue Cujas, 13. — 1869.

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE

DU

PROTESTANTISME FRANÇAIS

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE CH. MEYRUEIS
rue Cujas, 13. — 1869.

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE

DU PROTESTANTISME FRANÇAIS

BULLETIN

HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE

TOME XVIII

DEUXIÈME SÉRIE. — QUATRIÈME ANNÉE



PARIS

AGENCE CENTRALE DE LA SOCIÉTÉ

43 ET 45, RUE DES SAINTS-PÈRES

1869

TABLE DES MATIÈRES

ÉTUDES HISTORIQUES.

DOCUMENTS INÉDITS ET ORIGINAUX.

MÉLANGES ET VARIÉTÉS.

BIBLIOGRAPHIE.

CORRESPONDANCE.

NÉCROLOGIE.

ERRATA

Journal des Galères : Pages 35, ligne 17, et 39, l. 23, lisez : avril 1696; p. 95, au titre, lisez : Deux lettres de M. de Montausier à *M. Etienne* Guenon, échevin de Saintes, père de *Jacques*, mentionné plus loin, p. 97, l. 3; p. 269, au titre, lisez : Le Protestantisme *dans le Hainaut;* p. 271, l. 11, lisez : 1562; p. 272, l. 16, lisez : marchand de *sayes;* l. 17, lisez : *Patoul;* p. 274, l. 1, lisez : Pierre *Conrart;* l. 6, lisez : *Patoul;* l. 7, lisez : Daniel de *Ludens;* l. 8, lisez Du *Quesnoy;* l. 21, lisez : *Crassier;* l. 23, lisez : *Tichon;* l. 25, lisez : Trich; p. 295, l. 28, lisez : martialement *campée;* p. 462, l. 2, lisez : 19 avril 1560; p. 517, l. 4, lisez : 1er février 1561; p. 533 et 534, notes 1 et 2, lisez : La Motte *Gondrin;* p. 560, l. 33, lisez : *Jules* Dussaud.

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE

DU PROTESTANTISME FRANÇAIS

Collection complète (1re série), t. I. à XIV, prix : 150 francs.

—

Table générale des matières, prix : 6 francs. — On peut se la procurer séparément.

—

Les t. I à IV de la 2e série du *Bulletin*, formant quatre beaux volumes de plus de 600 pages, sont en vente au prix de 10 fr. chacun.

AVIS. — LES ABONNÉS DONT LE NOM OU L'ADRESSE NE SERAIENT POINT PARFAITEMENT ORTHOGRAPHIÉS SUR LES BANDES IMPRIMÉES SONT PRIÉS DE TRANSMETTRE LEURS RECTIFICATIONS A L'ADMINISTRATION.

ANCIENNES COLLECTIONS

On peut se procurer les volumes parus du *Bulletin* aux prix suivants :

1re année, 2e —, 3e —, 4e —, 5e —, 6e —, 7e —, 8e —	10 francs le volume.
9e année, 10e —	20 francs le volume.
11e année, 12e —, 13e —, 14e —, 15e —, 16e —, 17e —, 18e —	10 francs le volume.

Chaque numéro séparé : 3 francs.

Un numéro détaché de la 7e ou de la 8e année : 5 francs.

On ne fournit pas séparément les numéros des 9e, 10e, 11e, 12e et 13e années.

Une collection complète (1852-1869) : 190 francs.

AVIS

Le *Bulletin* paraît le 15 de chaque mois par cahiers de trois feuilles au moins. On ne s'abonne pas pour moins d'une année.

Nous rappelons à nos souscripteurs que tous les abonnements datent du 1er janvier, et doivent être soldés à cette époque.

Le prix de l'abonnement est ainsi fixé :

10 fr. »	pour la France.
12 fr. 50 c.	pour la Suisse.
15 fr. »	pour l'étranger.
7 fr. 50 c.	pour les pasteurs des départements.
10 fr. »	pour les pasteurs de l'étranger.

La voie la plus économique et la plus simple pour le payement des abonnements est l'envoi d'un mandat sur la poste, au nom de M. Alf. Franklin, trésorier de la Société, rue de Condé, 16, à Paris. — *Nous ne saurions trop engager nos abonnés à éviter tout intermédiaire, même celui des libraires.*

LES PERSONNES QUI N'ONT PAS SOLDÉ LEUR ABONNEMENT AU 15 MARS, REÇOIVENT UNE QUITTANCE A DOMICILE, AVEC AUGMENTATION, POUR FRAIS DE RECOUVREMENT, DE :

1 fr. »	pour les départements;
1 fr. 25 c.	pour la Belgique;
1 fr. 50 c.	pour l'Algérie;
1 fr. 75 c.	pour les Pays-Bas et la Suisse;
2 fr. 50 c.	pour l'Allemagne;
3 fr. »	pour l'Angleterre.

Ces chiffres couvrent à peine les frais qu'exige la présentation des quittances; *l'administration préfère donc toujours que les abonnements lui soient soldés spontanément.*

Le recouvrement des quittances n'est possible que dans les pays ci-dessus désignés; les personnes qui en habitent d'autres et qui n'auraient pas payé leur abonnement avant le 15 mars, cesseront à cette époque de recevoir les livraisons.

Tout ce qui concerne la rédaction du *Bulletin* doit être adressé au secrétaire, M. Jules Bonnet, rue du Champ-Royal, 5, à Courbevoie (Seine). L'affranchissement est de rigueur.

LE PRIX DE CE CAHIER EST FIXÉ A 1 FR. 25, POUR 1869.